



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1934

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SEPT ANS.

1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT



LABELLE

TRENTE-HUITIEME ANNEE; NUMERO 48.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 30 NOV. 1934

Comment les tories gouvernent

Nul plus que nous ne désire voir exister au Canada un sentiment national basé sur l'union et l'accord de toutes les provinces. Ce souci a toujours été celui du parti libéral et, notamment, de son illustre chef Laurier, ainsi que de son successeur Mackenzie King.

Nous déplorons les questions et les circonstances qui compromettent, de temps à autres, cette unité nationale. C'est pourquoi nous avons dénoncé et nous dénonçons encore la malsaine propagande et la vilaine cabale d'un parti politique qui, dans l'opposition, accuse le gouvernement du pays de vendre l'est à l'ouest, et qui, lorsqu'il est au pouvoir, favorise certaines provinces au détriment des autres.

C'est ainsi que les conservateurs ont agi. Qui ne se rappelle la campagne menée par eux contre le gouvernement King, en 1925 et 1926, lui reprochant de fouler aux pieds les intérêts de l'est du Canada au seul profit de l'ouest?

Nous avons sous les yeux les discours des orateurs tories, les articles de leurs journaux, leurs caricatures représentant M. Mackenzie King livrant, pieds et poings liés, les provinces de l'est, surtout la province de Québec, aux provinces des prairies. Et cela, parce que le gouvernement King se préoccupait, dans sa législation, de l'opinion saine de toutes les parties de notre vaste pays et cherchait à gouverner dans l'intérêt raisonnable et légitime de toute la nation.

Or, depuis quatre ans que les conservateurs détiennent le pouvoir, que voyons-nous? Que font ces sévères dénonciateurs du parti libéral qu'ils accusaient de trahir les intérêts de l'est, notamment de notre province, pour faire la cour aux provinces de l'ouest?

Ecoutez. Le gouvernement Bennett se détourne de la province de Québec et n'a de faveur que pour les autres. Il serait facile d'en

fournir la preuve en citant des faits et des chiffres concernant toutes les provinces de l'ouest. Prenons comme exemple, pour le moment, la Saskatchewan. En plus des millions que l'administration fédérale lui a déjà versés, cette même administration vient de lui donner un million pour aider les cultivateurs affectés par la sécheresse. Cette province, qui représente 9 pour 100 de la population du Canada, a reçu jusqu'ici, 28 pour cent des fonds de secours fédéraux.

Et le gouvernement Bennett refuse de contribuer au grand mouvement de colonisation inauguré par la province de Québec pour venir en aide à la misère créée par le chômage de l'industrie et du commerce.

L'Ontario, pourtant, a reçu \$35 millions en fonds de secours directs alors que Québec n'en a reçu que \$15 millions.

De plus, Ottawa a dépensé \$12-500,000 pour une prime de cinq sous par boisseau de blé de l'ouest. Peut-on afficher plus de mépris pour les intérêts de la province de Québec?

Nous ne reprochons pas au gouvernement Bennett de légiférer et d'être généreux pour l'ouest et pour les autres provinces, mais nous le blâmons de se montrer parcimonieux et indifférent pour la province de Québec.

Il sème ainsi un germe de mécontentement légitime et jette un brandon de discorde dans la Confédération. La manière d'agir du parti torie indique deux choses: son manque de sincérité dans ses critiques comme dans ses promesses, et la courte vision de sa politique qui le rend incapable d'envisager son devoir dans toute sa plénitude.

Tous les citoyens du pays s'en rendent bien compte, ceux qui profitent de ses largesses comme ceux à qui il les refuse avec une froide désinvolture.

LE FRANÇ

L'ELECTRICITE

La commission de l'électricité continue son travail dans notre province. Des arguments ont été entendus pour et contre la municipalisation voire même l'établissement des services électriques, de même que l'on a attaqué et défendu les grandes compagnies privées.

Il semble démontré que les prix de l'électricité sont trop élevés en notre province. Et nous espérons que l'on y remédiera par une surveillance et un contrôle effectif des puissantes compagnies qui, échappant à un tel contrôle et à une loyale concurrence, ont pu faire la pluie et le beau temps au détriment de leurs abonnés.

Toutefois, il n'est pas juste de conclure que, sur ce point, la province de Québec est moins favorisée que les autres, notamment que l'Ontario.

Nous croyons que M. Jean-Marie Nadeau a raison quand il écrit dans *L'ordre*:

"Le problème, en somme, se résume à une question de chiffres. Il ne s'agit évidemment pas de chiffres 'arrangés' pour les besoins d'une cause qu'il n'est pas interdit de croire conduite dans l'intention inavouée d'accroître un capital politique. Cette fameuse question de l'électrification des campagnes, par exemple, n'est pas mieux résolue en Ontario que dans le Québec. Au contraire elle l'est moins. Sur ce point les chiffres qui suivent dressés par M. J.-Edwin Van Buskirk, se passent de tout commentaire:

Consommation en kilowatt-heures	Coût	Mensuel Québec
20	\$3.58	\$1.38
25	3.85	1.65
30	4.12	1.92
35	4.39	2.19
40	4.66	2.46
50	4.91	3.00
60	5.09	3.54
70	5.27	3.77
80	5.46	3.99
90	5.61	4.21
100	5.81	4.44
200	7.61	6.69

Le cultivateur ontarien paye donc son électricité plus cher que le cultivateur du Québec. Pourquoi? Parce qu'il doit acquitter une taxe de service qui s'élève à deux dollars et cinquante sous par mois avant d'avoir consommé un seul kilowatt-

heure d'électricité. Autrement dit, le cultivateur ontarien, consommateur d'électricité, doit payer une taxe pour combler le déficit d'exploitation de la régie. Cet exemple n'est pas isolé et devrait nous inciter à la prudence avant de nous engager à fond dans une municipalisation générale de la distribution électrique. Attendons le rapport de la Commission d'enquête. C'est alors, répétons-le, qu'il sera temps d'avis. D'ici là, comme le dit M. Taschereau, que les porteurs d'obligations et d'actions des sociétés d'énergie électrique ne s'inquiètent pas. Les raisons ne leur manquent pas encore d'avoir confiance en l'avenir.

L'HON. M. A. DAVID

DONNE D'AUTRES PRECISIONS

"En ma qualité de Secrétaire de la Province, je suis personnellement intéressé dans le nouvel orchestre. Le Canada a produit plusieurs chefs d'orchestres excellents, et l'on se doit de donner au public l'occasion de les entendre. Puis, chaque année, des boursiers de la province nous reviennent d'Europe, et il est juste que ces étudiants aient l'occasion de se faire entendre à leur tour, comme solistes des Concerts Symphoniques de Montréal."

Voilà ce que déclarait l'honorable M. Athanas David au cours d'une réunion convoquée par M. Jean-C. Lallemant dans l'une des salles du Winter Club, rue Drummond, à Montréal, afin de poursuivre l'organisation des Concerts Symphoniques de Montréal, annoncés l'autre jour à la radio par M. David lui-même. On pourra faire partie de la nouvelle société de trois façons différentes: a) en donnant \$100, et par le fait même on devient membre; b) en donnant \$50, et l'on devient membre associé; en payant \$5 pour la saison des concerts (au nombre de six), et cette contribution donne droit à des sièges réservés d'avance. Les autres billets seront vendus au prix de 50 cents.

Les Concerts Symphoniques seront donnés par 50 musiciens sous la baguette de M. Wilfrid Pelletier et de M. Rosario Bourdon. Un fonds spécial préviendra les déficits. M. David, qui avait en tête depuis au moins cinq ans ce projet, mais qui n'attendait pour le réaliser que l'occasion favorable, ajoute que la

LES TROIS-RIVIERES QUATRE SIECLES D'HISTOIRE, 1535-1935

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

La collection, déjà imposante, des *Pages Trifluviennes* vient de s'augmenter (octobre 1934) d'un nouveau fascicule-volume, de 167 pages, qui ne la dépare certainement pas. Le petit livre, qui porte en titre *Les Trois-Rivières* (1) et en sous-titre *Quatre siècles d'histoire*, est, cette fois, de la plume de M. l'abbé Albert Tessier, prêtre des études au séminaire de Trois-Rivières. Il est, disons-le tout de suite, d'une fort belle tenue typographique, avec illustrations marginales de genre, qui évoquent des scènes de la vie ou de l'histoire de Trois-Rivières et de la Mauricie. La substance, très riche sous sa forme condensée, et le style alerte et vivant, bien personnel à l'auteur, me paraissent de toute première valeur. Je me demande en bonne vérité comment m'y prendre pour en parler de façon convenable à mes lecteurs de *L'Avenir du Nord*?

"Ces pages", écrit l'abbé Tessier, "n'ont aucunement la prétention de former une histoire même sommaire des Trois-Rivières. Elles visent tout au plus à esquisser un fond de tableau très largement tracé... L'histoire des Trois-Rivières est toute à faire. Il y faudra encore des années de recherches... L'élan est donné, ce d'autres le continueront! Eh! bien non, pour ma part je ne voudrais pas que d'autres continuent. L'abbé Tessier est encore jeune. Il ne dépasse guère, je crois, la quarantaine. Je souhaite ardemment que ce soit lui qui continue l'élan, que, en très grande partie, il a donné lui-même à ce magnifique mouvement intellectuel auquel nous devons, en trois séries, les trente volumes — celui-ci est le trente et unième — de *Pages Trifluviennes* publiés depuis deux ans."

"Plutôt article de journal qu'étude historique", écrit encore M. Tessier au moment de déposer la plume, "ce tableau sommaire de la vie trifluviennne n'a été mis en volume qu'à la demande réitérée d'amis de notre région. A défaut d'être le premier travail d'ensemble sur la vie trifluviennne. Elles aideront nos gens à connaître un peu mieux le passé de leur ville et à s'attacher davantage à une terre qui a coûté tant d'efforts et tant de sacrifices. Nous souhaitons qu'ils y trouvent des motifs de fierté et de fidélité."

Le souhait de l'abbé Tessier se réalisera, il peut en être assuré. Il a mis, en ce qu'il appelle un *tableau* sommaire, des couleurs et une vie qui le rendent des plus fidèles et des plus saisissants, évocateur au plus haut point et suggestif de patriotisme local du meilleur aloi. Ce premier travail d'ensemble pourra se compléter, mais le fond même restera ce qu'il est, et je doute que l'on puisse faire davantage que l'agrandir et l'ornier, en conservant autant que possible son ton et sa manière, sous peine d'être inférieur à la tâche.

Le livre de l'abbé Tessier se subdivise en neuf chapitres, dont les cinq premiers, jusqu'à la page 91, se rapportent au lointain passé. Ils s'intitulent: I Avant la civilisation — II Premiers contacts des Blancs — III La naissance d'une ville — IV Sous le régime de la terreur (qu'inspirent les Iroquois), de 1637 à 1665 — V Période d'apaisement, de 1665 à 1755.

Il s'agit là des âges héroïques et du temps des Français. En de courts et vigoureux paragraphes, construits de lignes substantielles autant qu'alertes et faciles, l'auteur nous raconte brièvement l'histoire merveilleuse des anciens de sa région, en même temps qu'il décrit les lieux et commente les événements. Tour à tour, il est question de Champlain et de LaViolette, du chef indien Capitaine, du Père Bu-

teux, du Frère Duplessis, de Nicolet, de Pierre Boucher, du Père Bressani, de la Vérendrye et de ses fils, d'autres encore. Ce sont comme autant de petits tableaux vivants qui se déroulent sous sa plume et sous nos yeux. Cela se lit tout d'un trait. On a hâte d'aller de l'avant. Sans doute il y aurait peut-être à coordonner davantage, à mettre des transitions, à mieux enchaîner les faits les uns aux autres. Et encore, la spontanéité, l'aisance, la belle allure y perdraient probablement.

Citons un exemple pour cette partie, un seul choisi entre plusieurs. *Pierre Boucher devant Louis XIV* (page 79): "Boucher partit des Trois-Rivières le 22 octobre 1661. Il fut bien accueilli en France. Ses services, surtout sa défense du poste des Trois-Rivières, lui avaient valu une certaine notoriété. Ils lui avaient même mérité des lettres de noblesse, les premières accordées à un Canadien. Louis XIV reçut personnellement l'ambassadeur et l'écouta avec un visible intérêt. La rencontre eut un plein succès. Le jeune roi s'engagea à fournir au pays les troupes nécessaires pour dompter les Iroquois et il promit des recrues pour la colonisation. Boucher revint au pays avec un contingent de 200 colons, dont 40 périrent en mer au cours d'une traversée affreuse de quatre longs mois. Le but de la mission était atteint et la colonie connut rapidement un regain de vie qui était presque une résurrection. L'envoi du régiment de Carignan et de l'intendant Talon suivit de près la démarche de Pierre Boucher."

Dans la deuxième partie de son petit volume, l'abbé Tessier, en quatre chapitres, nous conduit de 1760 à la période contemporaine. Voici les titres de ces chapitres: VI L'occupation anglaise, 1760 — VII Vers le progrès, 1854 — VIII Réveil industriel, 1887-1934 — IX Vie religieuse et industrielle (depuis les origines jusqu'à date). Toute cette partie tient en moins de 80 pages. C'est dire que l'abbé Tessier condense et résume autant qu'il peut. Mais il me paraît bien qu'il nous donne l'essentiel et comme une vue à vol d'oiseau (ou d'avion) de toute l'histoire de sa région depuis cent soixante ans. Ce qu'un homme qui connaît bien son sujet peut dire de choses même en des lignes resserrées et en des paragraphes qu'on jugerait d'abord trop courts! C'est d'ailleurs toujours avec la même allure et la même aisance que sa plume court et se presse. Le chapitre du *Réveil industriel* (VIII) est particulièrement révélateur et intéressant. Nous sommes bien là au *payis de l'énergie* et des avancées industrielles prodigieuses. Dans sa lettre du 18 novembre 1870, Mgr Laflèche avait largement raison d'écrire au curé Labelle (page 127) que "la vallée du Saint-Maurice, si elle offrait peu de chance à l'agriculture, se trouvait être des plus riches en minéraux et en bois de commune et que, pour mettre en oeuvre ces matières premières, ses pouvoirs d'eau étaient et sont toujours nombreux et puissants". En quelques traits rapides et vivants pareillement, M. Tessier, dans son dernier chapitre (IX), rend hommage, avec une précision des plus soigneusement nuancée, à nombre de ceux qui ont alimenté, depuis trois cents ans, la vie religieuse et intellectuelle de Trois-Rivières et de la Mauricie: les Français, les Jésuites, les prêtres du clergé séculier, les communautés diverses, Mgr Cooke, Mgr Laflèche, Mgr Cloutier, les écrivains et les historiens, dont, notamment, Benjamin Sulte, et, dans un autre genre, Nérée Beauchemin. De telles pages, qui sont déjà rien qu'un sommaire, si complet soit-il, ne se résument pas. Il faut les lire dans leur texte. J'y convie mes lecteurs de *L'Avenir du Nord* sans plus y insister. Sulte s'est montré sévère, par endroits, pour ses compatriotes trifluviens, qu'il jugeait trop lents à s'intéresser aux choses de leur histoire. L'abbé Tessier l'en excuse en ces termes (page 155): "Au fond, c'est parce que Sulte aimait fougueusement sa ville qu'il parlait sur ce ton. La presse intellectuelle des siens le faisait sortir de ses gonds. Son extraordinaire activité lui donnait le droit d'être sévère pour les autres."

En tout cas, si notre vieil ami

La fédération des industries

Organisation universelle pour la paix économique. — Système Archer.

La grande révolution économique est entrée dans la phase active. Qui conque le niera ou espère l'arrêter dans son débordement ferme de parti pris les yeux à l'évidence.

En Europe, en Asie, en Amérique, en Canada même, l'excès de la misère publique a fait éclore divers systèmes qui ont reçu un commencement d'exécution. Le Chili, le Mexique, les Etats-Unis, dans notre hémisphère, expérimentent des réformes radicales. Le Canada, avec sa loi sur le *marketing*, inaugure la réglementation de la production et de la vente à l'intérieur et à l'extérieur des produits naturels.

La province de Québec se met au diapason et divers groupes élaborent des programmes. Chacun a le sien, mais tous se ressemblent: depuis le plan des coopératives C.C.F. jusqu'à celui de l'Ecole sociale populaire et le dernier en date, dit l'Action libérale du groupe Gouin, auquel il faut joindre le corporatisme des chrétiens sociaux.

Ces divers systèmes se ramènent à un seul type dont ils sont tous issus: l'étatisme, c'est-à-dire la contrainte de l'Etat, qui se traduit par la fixation des prix pour les denrées et les services, l'expropriation des industries, avec la municipalisation et la nationalisation.

Un ingénieur français, M. Joseph Archer, convaincu que "toute contrainte dans les rapports sociaux est une survivance de la féodalité", a réalisé un système nouveau sur une petite échelle, le *fédérisme*, qui s'oppose à l'étatisme, sinon dans son but, du moins dans sa méthode. Avec lui, pas de contrainte, pas d'autoritarisme; c'est l'association libre et la sincérité des échanges, fondés sur ce principe que les objets ou les services échangés doivent être de même valeur. Il abolit ainsi la spéculation et le vol légalisé.

Qu'est-ce donc que le Fédérisme?

C'est un système qui a pour but de résoudre les problèmes qui inquiètent le plus les Français et le reste du monde: la vie chère et la sécurité. Son inventeur est M. Joseph Archer, ingénieur, avocat, propriétaire, maire de Cizely (Nièvre) et père de huit enfants.

Le problème de la *vie chère*, c'est toute la question économique; celui de la *sécurité*, c'est la guerre définitivement évincée par l'organisation de la paix universelle, laquelle résultera de la paix économique.

Qui voudra contester que ce double but intéresse les Canadiens, par les conséquences financières de la Grande Guerre qu'ils supportent et des autres guerres futures où notre pays serait forcément entraîné?

Pour atteindre ces deux objets, le Fédérisme a élaboré un programme d'ensemble qui embrasse tous les problèmes et les résout au moyen d'organismes pratiques dont l'action est commencée et qui se poursuit avec un succès incroyable.

Ces organismes coordonnent les initiatives individuelles et font produire aux intelligences le maximum de rendement en respectant leur liberté; c'est le contraire des systèmes fascistes et marxistes, et de tous les autres qui s'en inspirent de près ou de loin.

L'action fédériste s'exerce suivant le programme et avec les organes énumérés ci-dessous:

Première PARTIE

- La phase financière.
 - 1° Résoudre le problème du logement: "La Fédérative du Bâtiment".
 - 2° Le problème agraire. Résoudre la crise du blé: "La Fédérative Agraire".
 - 3° Le problème de la force motrice par l'électricité. Son extension à l'agriculture: "L'Electricité fédérative". Le courant, actuellement à 3 francs, peut être distribué à 0 fr. 80.
 - 4° La Fédération des industries

Sulte vivait encore, il serait fier, je pense, et avec lui tous les anciens le seraient également, de ces diligents Trifluviens qui ont tant produit depuis deux ans en l'honneur de leur petite patrie, et tout spécialement de l'abbé Tessier qui a été le principal animateur de tout ce mouvement intellectuel qui restera — les Français de la délégation aux fêtes de Cartier l'ont saisi et noté — l'une des pages les plus glorieuses de l'époque que nous vivons au Canada Français.

L'abbé Elie-J. Auclair

basée sur le principe: "Les fédéristes font entre eux les échanges aux prix de revient".

Deuxième PARTIE

- La phase économique.
 - 1° Transformation du régime des échanges, par le système fédériste basé sur le prix de revient.
 - 2° Développement des bons "Europa".
 - 3° Le problème des transports. La "Voie fédérative", dont l'avenir est cent fois plus grand que celui de l'automobile, de l'aviation et des chemins de fer réunis.

Troisième PARTIE

- La phase politique.
 - 1° La sécurité militaire. La fédération de l'Europe. La collaboration des peuples. L'exploitation en commun de la "Voie fédérative" dans le monde entier.
 - 2° La monnaie internationale basée sur les produits du travail, "l'Europa", garantie 100% et à pouvoir d'achat constant. Une seule finance, une seule monnaie; c'est la condition essentielle de la paix.

L'organisation fédériste, qui a son siège à Neuilly-sur-Seine, aux portes de Paris, mène de front toutes les entreprises qui figurent sous les trois chefs énoncés plus haut.

Voilà ce que peut faire un groupe d'hommes réellement animés de l'esprit de bienfaisance, qui par surcroît y trouvent leur intérêt, comme tous ceux qui chaque jour viennent grossir leurs rangs. Plus de cent industries diverses sont déjà fédérées pour l'échange de leurs produits au prix de revient.

En Australie, 100,000 voix se sont groupées sur le programme du parti Douglas aux récentes élections. Ils n'ont pu nommer un seul candidat. La mise en application de leur doctrine dépend de leur succès politique. Combien de temps leur faudra-t-il attendre?

Pour le Fédérisme, la phase de l'expérimentation est passée. Il a subi l'épreuve de la pratique, et il marche de succès en succès.

Son but est similaire à celui du Crédit social: mettre la capacité d'achat de la masse des consommateurs au niveau de la production. Mais alors que les doctrinaires de toute nuance ont besoin du pouvoir pour agir et pour expérimenter, Archer est déjà sur la voie de l'accomplissement total de son programme, qui comporte l'abolition du *loyer*, du *profit* et de l'*intérêt*, et tout cela il le fait dans le cadre de la légalité... ou il n'aurait rien fait du tout.

Cela paraît impossible, sans doute. Faire tenir un oeuf sur le petit bout, cela aussi était impossible; mais Colomb a résolu le problème d'un geste énergique.

Joseph Archer est aussi un homme énergique. Le savant Georges Claude a dit de son ami qu'il était doué d'une "énergie invraisemblable", mise au service d'une intelligence qui confine au génie.

M. Archer s'intéresse aux Canadiens-Français. Il serait heureux d'entendre à notre pays les avantages de son système. Par lui nous pouvons atteindre à cette indépendance économique qui nous ferait sortir du servage et nous arracherait à la dépendance que notre esprit repousse comme un spectre inquiétant.

XXX

NOUVEAUX MINISTRES

L'honorable M. Bennett vient de répléter tant bien que mal son cabinet. M. R.-B. Hanson, député de York-Sunbury, N.-B., succède à l'honorable M. Stevens, comme ministre du commerce. M. G. Stirling, député de Yale, C.-B., devient ministre de la défense nationale, à la place de l'honorable D.-M. Sutherland nommé ministre des pensions et de la santé.

L'honorable M. MacLaren, ancien ministre, a été nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

UN NOUVEAU DEUIL, POUR LE CARDINAL VILLENEUVE

Il y a quelques mois, le père de S. E. le cardinal Villeneuve mourait. La semaine dernière, la mère de Son Eminence est décédée à Montréal.

Nous prions le primat de l'Eglise catholique au Canada d'accepter nos respectueuses et vives condoléances dans le nouveau deuil qui le frappe.

MELI-MELO

LE CHOIX DES COLONS SERA FAIT PAR LES SOCIÉTÉS DIOCESAINES

L'honorable M. Irénée Vautrin, ministre de la colonisation, a déclaré le 21 novembre, à l'issue de la conférence qu'il venait d'avoir avec les officiers des sociétés diocésaines de colonisation et les représentants des diocèses où ces sociétés ne sont pas encore établies, que les délégués sont repartis enthousiasmés. "Nous croyons tous que nous obtiendrons de bons résultats", a dit le ministre. Les délégués étaient au nombre d'une vingtaine. Ils ont passé tout l'après-midi et une partie de la soirée avec le ministre à étudier un programme pour le recrutement des colons. Ce programme fait partie du plan adopté au congrès.

Au début de janvier, l'honorable M. Vautrin convoquera de nouveaux officiers des sociétés de colonisation. Il a été décidé que le recrutement des colons sera confié aux sociétés diocésaines avec la coopération la plus étroite du ministère. Chaque société formera des comités paroissiaux. Le choix des colons sera fait par le comité et ratifié par la société diocésaine. Le ministère de la colonisation se chargera ensuite d'établir les colons.

L'HONORABLE M. STEVENS A MONTREAL

Les principaux corps publics de la métropole et des villes environnantes seront officiellement représentés, le mardi soir 4 décembre, à la salle du marché Atwater, lors de la visite de l'honorable H.-H. Stevens, ancien ministre du commerce et membre de la commission royale d'enquête sur les bénéfices commerciaux.

Entre autres le conseil municipal de Verdun, le maire H. Ferland en tête, sera au grand complet sur l'estrade d'honneur.

L'Association des marchands détaillants a invité l'honorable H.-H. Stevens à Montréal, afin de lui rendre un bel hommage. L'ancien ministre parlera de l'enquête qui se fait à Ottawa.

L'HONORABLE ANDRE FAUTEUX DELEGUE A PARIS

L'honorable M. André Fauteux représentera le Barreau de Montréal à l'ouverture solennelle de la conférence des avocats stagiaires parisiens, le premier décembre.

M. Fauteux s'est embarqué de New-York à bord du "Paris", samedi dernier. La séance solennelle de la conférence des avocats stagiaires de Paris est une cérémonie officielle du Barreau de Paris qui se répète chaque année avec faste à la bibliothèque du palais de justice de Paris. Cette cérémonie se déroule devant le président de la République, les juges, les avocats et les bâtonniers d'Europe.

L'honorable Fauteux portera à ses confrères européens le salut du Barreau de Montréal.

M. MACKENZIE KING DE RETOUR AU CANADA

L'honorable Mackenzie King, chef du parti libéral, est de retour d'un voyage de huit semaines en Europe. Sans vouloir parler, pour le moment, de la politique canadienne, il a accordé une entrevue aux journalistes au cours de laquelle il a donné ses impressions sur les dictatures et la démocratie, les ruineurs de la guerre et les conditions économiques en Europe.

Son séjour en Europe fut un voyage de repos. Il visita l'Angleterre, la France et l'Italie. Il put ainsi obtenir des renseignements sur place. La tendance semble être, en Europe, au gouvernement parlementaire et l'opinion populaire s'éloigne de plus en plus de la dictature.

UN ORGANISATEUR EN CHEF DU PARTI LIBERAL

M. Edouard Tellier, avocat, vient d'être nommé organisateur en chef du parti libéral pour la région de Montréal. Ce choix a été fort bien accueilli et ne fait qu'accroître l'enthousiasme et l'activité des libéraux.

M. Tellier a annoncé que le travail d'organisation préparatoire à la campagne électorale fédérale, qui devrait avoir lieu selon toutes probabilités dans le nouveau deuil qui le frappe.

CHRONIQUE

ECHOS ET REFLETS

Afin de faire connaître davantage l'âme des gens et des choses de la bonne vieille Province de Québec...

Qui ne se sentirait épris de notre vieille province, en voyant ces nappes limpides dans lesquelles se mirent les sommets boisés des montagnes?

Le pays laurentien rend la vie gaie et la santé et, en effet, ses santoniums sont reconnus comme fameux par les autorités médicales.

LES BONNES RECETTES

Faisons de la bonne cuisine elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

Huitres en coquilles. — Déposez 1 chopine d'huitres dans une passoire et égouttez. Dans une terrine déposez un lit de miettes et un lit d'huitres et saupoudrez de poivre et de sel, répétez ceci jusqu'à ce que le plat soit presque rempli et

C'est un bon TONIQUE! Les personnes Faibles - Nerveuses - Déprimées sont toujours les premières victimes d'épidémies et de maladies graves.

Les premières victimes d'épidémies et de maladies graves. Pour se prémunir contre la maladie elles devront donc employer sans tarder l'Elixir Tonique du Dr Montier, un renfortifiant éprouvé, un tonique délicieux qui renferme tous les éléments énergiques de la santé et de la vie.

Ne constipe pas Elixir Tonique DU DR MONTIER

Magasin Victoria Henri Gareau St-Faustin Station

Spéciaux du 3 au 8 décembre 1934 POUR DU COMPTANT

Table listing various products and their prices, including BEURRE DE BEURRERIE, SUCRE GRANULE, CASSONADE, GRAISSE PURE, etc.

Il faut avoir passé au moins quelques heures là-haut pour comprendre les admirables symphonies de cette nature et goûter à tous les charmes qu'elle renferme.

Le pays laurentien rend la vie gaie et la santé et, en effet, ses santoniums sont reconnus comme fameux par les autorités médicales.

Les amateurs de beautés naturelles seront toujours de fervents admirateurs de ces paysages pleins d'inspiration, et n'oublieront jamais la gloire des crépuscules laurentiens, où le jour tombe derrière les rideaux boisés des montagnes.

Quel artiste exprimera toute la poésie de ces petits lacs étoilés qui sommeillent là-haut, véritables bijoux que le monde avait oubliés dans le vicil érin des Laurentides.

Après avoir bûché de la viande grasse ou toute autre substance grasseuse, il est bon de faire passer un morceau de pain rassis dans la machine à hacher.

Si le bacon est trop salé, on met un peu d'eau dans la casserole où l'on a l'intention de le faire frire. Porter jusqu'à ébullition, puis jeter l'eau et faire cuire le bacon comme à l'ordinaire.

Pour votre Brûlé-Parfums. — Mélangez 4 onces d'iris de Florence à 2 onces de teinture de benjoin et 1/2 once d'essence de violettes.

Augmentation du pouvoir éclairant. — On peut augmenter l'intensité et la blancheur de la lumière dans une lampe à projection en ajoutant du camphre au pétrole.

Pudding aux pralines. — Cassez les oeufs, battez les blancs en neige. Pilez soigneusement les pralines au mortier, ajoutez-le ainsi que du sucre en semoule, aux blancs battus, sans les faire tomber.

Faites un caramel blond avec cinq onces et demie de sucre en morceaux et une demi-tasse d'eau. Enduisez d'une partie de ce caramel mou un moule uni, versez-y l'appareil praliné et faites cuire au bain-marie pendant 2 heures.

Je viens de recevoir un assortiment de SOULIERS pour garçons et fillettes. Venez voir ces marchandises de bonne qualité, à bas prix.

Combatez les rhumes avant qu'ils commencent Fortifiez-vous avec les "3 éléments vitaux"

Quand le pudding est cuit, renversez le moule sur un plat à entremets mais ne démoluez pas.

Préparez une crème au caramel: faites bouillir le lait avec le reste du sucre à la vanille, éloignez la casserole du feu, retirez la vanille, ajoutez les jaunes d'oeufs, le reste du caramel et faites cuire jusqu'à consistance de crème épaisse.

Laissez refroidir. Au moment de servir, enlevez le moule et masquez le pudding avec de la crème. Se servir de préférence de pralines roses.

Macaroni au Fromage. — Chapelure, Fromage râpé, Macaroni bouilli, Sauce béchamelle.

Mettre un rang de macaroni cuit à l'eau et égoutté dans un plat beurré et saupoudrer de fromage, répéter les rangs de macaroni et de fromage jusqu'à ce que le plat soit rempli aux trois-quarts; couvrir avec la sauce béchamelle et saupoudrer de chapelure; dorer au four chaud.

Advertisement for DODD'S KIDNEY PILLS, featuring an image of the product box and text: 'Soulagez le MAL de DOS'.

Pilules Dôdd pour le Rein

CONSEILS PRATIQUES

Si vous avez mis trop de sel dans les aliments pendant la cuisson, placez un linge mouillé sur le dessus du vaisseau dans lequel cuisent les aliments; la vapeur attirera le sel dans le linge humide.

Après avoir bûché de la viande grasse ou toute autre substance grasseuse, il est bon de faire passer un morceau de pain rassis dans la machine à hacher.

Si le bacon est trop salé, on met un peu d'eau dans la casserole où l'on a l'intention de le faire frire. Porter jusqu'à ébullition, puis jeter l'eau et faire cuire le bacon comme à l'ordinaire.

Pour votre Brûlé-Parfums. — Mélangez 4 onces d'iris de Florence à 2 onces de teinture de benjoin et 1/2 once d'essence de violettes.

Augmentation du pouvoir éclairant. — On peut augmenter l'intensité et la blancheur de la lumière dans une lampe à projection en ajoutant du camphre au pétrole.

LA FIN CHRETIENNE DE RAYMOND POINCARÉ

Le Président Poincaré, on le sait, est mort en chrétien: "Le dernier geste de M. Raymond Poincaré, lions-nous dans la Semaine religieuse de Paris, à la date du 20 octobre, a été pour esquisser un signe de croix et pour offrir ses mains aux onctions saintes du sacrement des malades que lui administra son curé, M. le Chanoine Labourt. (1)"

On a pu penser que ce n'avait été là qu'une démarche suprême et que M. Poincaré était demeuré jusqu'aux derniers instants de sa vie, ce qu'il avait été durant presque toute son existence, un baptisé qui a versé dans une totale indifférence. Ce jugement, pour une bonne part, serait inexact et l'une des meilleures preuves qu'on en puisse donner, ce sont les paroles prononcées à ses obsèques, dans l'église de Sampigny, le village où il aimait à se retirer, par l'Evêque de Verdun, Mgr Ginisty (2).

Mais avant d'en venir à cette oraison funèbre, où Mgr Ginisty eut

(1) M. le Chanoine Labourt est curé de la paroisse Saint-Honoré d'Evlan et c'est sur cette paroisse, rue Marbeau, qu'habitait M. Poincaré.

(2) Sampigny appartient au département de la Meuse et au diocèse de Verdun.

Advertisement for Sirof Fellows' Syrup, featuring an image of the product and text: 'Combatez les rhumes avant qu'ils commencent'.

entre autres auditeurs, M. Millebrand, M. Herriot et M. Tardieu, il convient de rappeler ce que fut à l'égard de l'Eglise la position politique de Raymond Poincaré.

Sa mère avait été une chrétienne exemplaire et lui-même, avant de subir, il y a quelques années, une grave opération chirurgicale, avait déclaré aux siens: "Si je meurs, je veux mourir comme ma mère, comme ceux de mon entourage."

Il n'est pas moins vrai qu'il appartenait à cette génération des hommes d'Etat français de la Troisième République qui se sont formés aux affaires en ces années 1880 à 1890, où la philosophie positiviste régnait en maîtresse et inspirait la politique. Longtemps, même, l'idée religieuse parut lui être comme étrangère. Il refusa toujours, cependant, de s'associer à la politique anticléricale qui sévit en France, à l'époque du combisme. Il vota contre la loi sur les congrégations, après l'avoir combattue, dans un discours qui ne manqua pas de retentissement et qu'il prononça à Rouen.

Pendant la guerre, Président de la République, il proclama et maintint "l'union sacrée" et dans ses Mémoires il a rendu hommage au patriotisme de l'Archevêque de Paris d'alors, le Cardinal Amette.

Redevenu Président du Conseil, il s'employa à remédier aux difficultés nées, pour les catholiques français, de la séparation des Eglises et de l'Etat, il ne cessa de veiller aux bonnes relations avec le Saint-Siège. Il était partisan de l'autorisation légale des Congrégations, du retour du Séminaire Saint-Sulpice à ses propriétaires et il s'était préoccupé d'un arrangement juridique tendant à permettre la rentrée des Charteux dans leur célèbre monastère.

En dépit de ses sympathies marquées pour le catholicisme, de ses relations cordiales avec son ami d'enfance, qui fut son disciple au Lycée Louis-le-Grand, Mgr Baudrillard, devenu son collègue à l'Académie française, Raymond Poincaré, quand il fut terrassé, en 1929, par la maladie, n'avait pas encore retrouvé la foi de sa vingtième année.

Ce fut à Sampigny dans la retraite, qu'un lent travail de réflexion et de méditation s'opéra en lui. C'est cette oeuvre de la grâce qu'a révé- lée Mgr Ginisty aux compatriotes du grand homme d'Etat, en présence de quelques-uns de ceux qui furent, hommes d'Etat eux-mêmes, les témoins de sa vie publique.

Déjà, l'exemple du maréchal Foch avait fait sur lui grande impression et l'on avait été frappé de l'hommage qu'il avait rendu, dans son discours des obsèques, à la foi chrétienne, inspiratrice des vertus du vainqueur de la grande guerre. Arrivé, à son tour, au soir de la vie, il se mit, comme le dit encore la Semaine religieuse de Paris à "repenser les principes directeurs de son existence". Il recommanda de croire à la valeur de la prière et, chaque année, quand il recevait à Sampigny les enfants du village, qui le venaient voir à l'époque de la première communion, il ne manquait pas, en leur offrant un cadeau, comme souvenir du grand jour, de leur recommander de bien prier pour lui. On a raconté aussi qu'il avait été vu priant lui-même, dans la petite chapelle pieuse et recueillie de l'hôpital de Nancy, où il se rendait, de temps à autre, pour les soins que réclamait sa santé et où il s'était lié d'amitié avec sa sœur Louise, une bonne religieuse, fort estimée de tous.

Dans cette série d'influences chrétiennes qui venaient ainsi concourir à le rapprocher de Dieu, on doit aussi marquer celle des visites que fit à Raymond Poincaré le Cardinal Verdier. L'Archevêque de Paris, à l'un de ses retours de Rome, lui apporta une bénédiction particulièrement bienveillante du Souverain Pontife, Pie XI. L'an dernier, l'Archevêque retourna le voir, au moment où ils se trouvaient tous deux, sur la côte d'Azur, dans la région de Cannes et de Nice. M. Poincaré lui rendit sa visite. Il convient aussi de faire mention de ses relations cordiales avec Mgr Baudrillard et du passage de ce dernier à Sampigny il y a quelques dix-huit mois.

Rien naturellement n'a été raconté des entretiens de Poincaré avec Mgr Baudrillard ou avec le Cardinal Verdier. Ce que l'on sait, c'est qu'à plusieurs reprises, par la suite, Raymond Poincaré fit allusion au devoir de se préparer à la mort et exprima le désir de se mettre à l'étude du problème des fins dernières de l'homme. Il trouva l'interlocuteur dont il avait besoin dans la personne du Curé de Sampigny. Depuis plusieurs mois, il avait pris l'habitude de le recevoir chaque jour, pour causer avec lui, durant une grande heure, dans une confidence qui allait s'affermissant.

Ces entretiens durent s'interrompre, à la fin du mois de septembre au moment du retour de M. Poincaré à Paris. Moins de 15 jours plus tard, peu après avoir appris l'assassinat de son ami, Louis Barthou, il était frappé d'une nouvelle attaque et mourait chrétiennement, après avoir reçu les sacrements en pleine connaissance.

Il repose maintenant, au cimetière de Nubécourt dans un petit enclos de verdure, où s'alignent les sépultures de ses aïeux, des officiers, des magistrats, des parlementaires et des savants, tous des chrétiens et sur sa tombe se dresse la croix, comme il l'a voulu.

M. DAVID PROTECTEUR DES LETTRÉS, DES SCIENCES, DES ARTS

Il y aura bientôt quinze ans que l'honorable Athanase David est secrétaire d'Etat de la province de Québec. A cette occasion, samedi prochain, les anciens élèves de trois grandes écoles de Montréal fêteront publiquement M. David, dans un banquet qui réunira plusieurs centaines de ses innombrables admirateurs. En effet, il convient que professeurs et étudiants célèbrent dignement l'utile ministère exercé par l'un de nos compatriotes les plus cultivés, le plus convaincu des entraîneurs intellectuels de la jeunesse du Canada français.

Parmi les milliers d'écoliers et d'étudiants qui ont bénéficié de l'impulsion donnée par M. David à l'instruction publique, le plus grand nombre gagnent modestement leur vie, peut-être sans savoir au juste ce qu'ils doivent à l'apôtre de l'Ecole du Rang, des Ecoles de Métiers, des Ecoles d'Arts paysans, des Ecoles Techniques, des Ecoles des Beaux-Arts. Plus au courant, ce sont les anciens professeurs et élèves de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui prennent l'initiative d'une belle manifestation étudiante en l'honneur d'un bienfaiteur de l'éducation.

Certes, avant M. David, nous avions des écoles, des collèges, des universités. Mais c'est lui qui a renforcé et complété la couronne de ces établissements, les aidant moralement et matériellement dans l'oeuvre si nécessaire du progrès intellectuel de la nationalité. A Sir Lomer Gouin, qui fut son parrain politique, nous devons déjà l'organisation plus efficace des Ecoles Techniques et la fondation d'une première Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Mais, par le choix des professeurs, l'attention portée à leur enseignement, l'encouragement donné aux maîtres et aux élèves, M. David a insufflé son âme de feu à ces deux oeuvres. Quant aux Ecoles des Beaux Arts, il les a complètement sorties du marasme où elles s'anéantissaient, et en a fait des établissements où l'on donne aux talents naturels les moyens d'extérioriser le goût dans des oeuvres d'une réelle valeur artistique.

En attendant que nous résumions dans une étude plus élaborée les initiatives et les résultats dus à l'honorable Athanase David, nous tenons à féliciter cordialement les anciens de l'Ecole des Hautes Etudes d'avoir pensé à célébrer dignement le quinzième anniversaire de son heureux et fécond ministère. Il est bon que ses compatriotes sachent, du moins en partie, ce qu'ils doivent à un homme d'action que trop de gens ne connaissant que comme orateur classique.

"Le Soleil"

Pour la peau des bébés

Advertisement for Vaseline Blanche, featuring an image of the product jar and text: 'EXIGEZ LA VÉRITABLE'.

AU FOYER DE N.-D. DU BON CONSEIL

Le 8 novembre dernier, avait lieu au Foyer Notre-Dame du Bon Conseil la première réunion du Cercle d'Etudes Sainte-Paule. Vingt-cinq jeunes filles répondirent à l'appel. Qu'est-ce qu'un cercle d'études? Le Cercle d'études est intime et familial, il stimule la pensée de la jeune fille; c'est un concerto où chacune apporte le timbre de sa pensée. Le cercle est encore un préservatif puissant contre les entraînements de la fausse mondanité; la bonne volonté suffit pour bénéficier du cercle, et s'y intéresser. Auxiliaire indispensable de l'Action... voilà le Cercle d'études. Ainsi le Rév. Père L. Chagnon, s.j., définissait le Cercle, à la journée d'études de mai 1932. La devise de notre cercle est "L'Etude pour l'Action". Nos réunions se tiennent tous les 15 jours le jeudi à 7 1/2 heures précises. Le programme de chaque réunion, comporte une étude de la "Doctrine Sociale Catholique. Une enquête en territoire Jérémien. Le dépouillement de la "boîte à questions et une discussion sur l'Enseignement ménager, sujet si important dans la question familiale. L'Enseignement ménager doit-il entrer dans le programme scolaire? La discussion est lancée par Mlles L. Robert et M. Duquette. Les adversaires de la cause prétendent que la pratique de l'art culinaire

AUTOMNE

A pas lents et suivis du chien de la maison, Nous refaisons la route à présent trop connue. Un pâle automne saigne au fond de l'avenue, Et des femmes en deuil passent à l'horizon. Comme dans un préau d'hospice ou de prison, L'air est calme et d'une tristesse contenue: Et chaque feuille d'or tombe, l'heure venue, Ainsi qu'un souvenir, bute, sur le gazon. Le silence entre nous marche... coeurs de mensonges Chacun, las du voyage, et mu par d'autres songes, Rêve égoïstement de retourner au port. Mais les bois ont, ce soir, tant de mélancolie, Que notre coeur s'émeut à son tour et s'oublie A parler du passé, sous le ciel qui s'endort. Doucement, à mi-voix, comme d'un enfant mort. Albert SAMAIN

re et la couture présentent des dangers physiques pour l'enfant; que l'âge normal d'entrée étant de 6 ou 7 ans, les enfants sont trop jeunes pour bénéficier de cet enseignement; que si on commence trop jeune les enfants s'en dégoûteront et finalement 2 ou 3 ans plus tard les enfants apprennent beaucoup mieux et en moins de temps; malgré toute la chaleur qu'elles y mettent on trouve pourtant, avec non moins d'entrain, une réponse à toutes les objections. L'expérience a montré que les accidents proviennent habituellement d'une déficience mentale et par conséquent enseigner à l'enfant les précautions à prendre dans le travail, c'est leur donner des habitudes de prudence et de prévoyance pour toute leur vie. D'autre part si depuis des siècles, les hommes ont jugé et jugent encore à propos de commencer si tôt à enseigner aux enfants des sciences abstraites, à plus forte raison profiteront-ils d'un enseignement concret. Il faut encore admettre qu'on aime ce qu'on fait bien et facilement. Par conséquent l'enseignement des sciences ménagères fera des femmes accomplies qui aimeront leur foyer et savent le rendre attrayant à condition toutefois que cet enseignement soit rationnel, c'est-à-dire proportionné aux capacités des enfants. Et enfin il est vrai que l'enfant apprend mieux après quelques années d'études, mais si l'on a besoin du temps actuellement gardé pour parcourir les autres matières, il faut aussi commencer l'enseignement ménager dès le bas âge si l'on veut arriver à un résultat satisfaisant. A la demande des membres, monsieur l'aumônier tire la conclusion en nous disant que l'Enseignement Ménager peut et doit figurer au programme même dans la première année scolaire à condition qu'il soit fait d'une façon pratique intellectuelle et rationnelle. Et chacune quitte la réunion en se promettant bien de revenir.

Advertisement for SULTANA MINE A POELE, featuring an image of the product and text: 'Un Poli Qui Demeure!'.

Advertisement for St. Agathe Lumber and Construction Co., featuring text: 'Pour votre maison Nos planchers de bois dur "Laurentien" sont sans égaux'.

Advertisement for PHARMACIE OSCAR LANDRY, featuring text: 'La mieux assortie du district 339, ST-GEORGES Voisin du Marché ST-JEROME'.

CAUSERIE

EN MARGE DE LA TEMPERATURE

"26 novembre 1934. Temps clair. Magnifique journée d'automne. Vent glacial qui allonge brusquement sur le corps ses bras puissants. Et pas un grain de neige sur le sol, pas plus à Saint-Jérôme qu'à Saint-Jovite. Rien à l'horizon qui puisse à brève échéance augurer la venue de la poussière d'hiver. Rien. Rien. C'est inquiétant!"

C'est le rapport météorologique le plus complet que j'aurais pu fournir sur la température aujourd'hui. Je pourrais cependant souligner qu'à cause d'un vent terrible et froid, bien des radiateurs d'automobiles se sont facilement échauffés et les humains habitués jusqu'à date à une température moins brutale ont trouvé bien piquantes ces premières malices de l'hiver.

L'hiver! Du train où vont les choses il passera plutôt par la Californie, car dans ce pays où jamais la neige ne tombe, les journaux relatent qu'une violente tempête de neige a bloqué toutes les routes. Et pendant ce temps-là — pour parler les premiers mots d'une chanson populaire — l'hiver n'a pas encore voulu pour de bon être son domicile chez nous. J'arrive de Saint-Jovite: j'ai vu, tout le long de la route déserte, les lacs encore libres, les montagnes sous leurs parures souillées d'automne, et le pic altier du Mont Tremblant se dresser dans le ciel sans le chapeau blanc dont ordinairement la neige le coiffe dès la fin d'octobre.

L'an dernier, l'hiver nous prit par surprise, un beau matin d'octo-

bre. La manière était brutale, sournoise: les almanachs se firent du coup une jolie réputation comme menteurs et les prophètes de température se firent juger sur le champ comme de parfaits charlatans. La tradition qui veut la disparition de la première neige ne fut pas respectée et l'hiver imposa sa dictature en dépit des protestations. Les vieux de l'ancienne école y perdraient même leur latin. Pour se donner une contenance, ils expliquaient que "si tôt vient la neige, si doux est l'hiver". Le proverbe mentit effrontément, et jamais hiver ne fut plus rude, plus indécrottable pour les nez et aussi peu enclin à la bonté que le dernier que nous présentèrent sans pudeur les ateliers de la température. Voilà pourquoi les almanachs font avec prudence leurs pronostics annuels qu'ils rendent aussi vague que possible, les diseurs de température n'osent plus parler ouvertement de peur de commettre une erreur et de passer pour de parfaits imbéciles.

Je n'ai, pour ma part, jamais excellé en météorologie. D'ailleurs je n'ai guère confiance en ces boîtes à température affublées d'un bonhomme et d'une petite bonne femme qui sortent à tour de rôle annoncer le beau ou le mauvais temps. Je ne consulte jamais les almanachs. Les faiseurs de temps me laissent tout aussi indifférent que la question du Grand Chaco que tente avec un insuccès constant de régler la Société des Nations. Comme je n'ai pas assez d'économies pour me payer le luxe d'un baromètre, je me contente de la température que chaque jour m'apporte. Un baromètre m'indiquerait bien la température du lendemain: je serais peut-être à tout moment désappointé et bien avant l'heure; comme la vie est assez remplie de désillusions, je crois bien que je n'ai pas à m'en créer de nouvelles, avec une simple

question de température. Vous me pardonnerez bien de vous rappeler que dans ma dernière chronique, j'ai prédit une Sainte-Catherine sans neige. Me voici maintenant à vous présager une bordée de neige pour les premiers jours de décembre, et, (de grâce, ne m'en voulez pas de vous parler si ouvertement), des averse frêles pour décembre et des fêtes sous la pluie. Vous me trouvez bien vilain de vous parler ainsi. J'ai honte, je le confesse, mais je vous dirai tantôt que je ne suis pas tout à fait coupable. Si mes pronostics sont faux, tant mieux et je désire qu'ils le soient. S'ils sont vrais, vous me pardonnerez bien d'avoir, un mois à l'avance, jeté des nuages sombres sur vos illusions heureuses. Mais je tiens à l'écrire parce que...

Ce n'est pas que j'aie des prétentions. Ça, non! Et je n'y tiens pas pour cette unique raison que s'il me fallait dire juste et me faire une réputation subite de météorologue fameux, il me serait bien embarrassant de recevoir chaque matin la visite des dames du quartier venant s'informer si elles peuvent sans crainte commencer leur lavage.

Je ne fait que relater les prédictions que m'a faites un vieillard du Nord qui jure ne s'être jamais trompé, pas même l'an dernier. Et comme je voudrais mettre ses prédictions à l'épreuve, j'ai cru bon qu'avec moi vous fussiez en mesure de juger. C'est un bon vieux Canadien qui frise quatre-vingts ans, au corps droit comme une lieche, alerte, avec de bons yeux, de bons bras, de bonnes jambes encore, et qui fume du matin au soir, tout en remuant ses pensées, une pipe découpée dans un morceau de merisier et dont la gueule est assez large pour recevoir d'un coup une bonne demi-livre de tabac. Il m'arrive assez souvent de l'aller voir et, bien qu'il n'ait pas d'instruction, je ne puis me lasser d'admirer son gros bon sens naturel. Avec lui, point de grandes formules: la simplicité des mots; avec lui, pas de recherche d'expression; la familiarité de parole, avec lui, pas de grands faits à discuter; uniquement ceux de la vie réelle, de la vie qui roule vers leurs destinées les hommes connus et les choses aimées. Dans cet intérieur où la propreté remplace le luxe, où l'hospitalité canadienne remplace les conventions sociales souvent fades, c'est presque du bonheur que d'y entrer et un plaisir de s'y reposer. J'aime la compagnie des vieux car leur amitié pour les jeunes ne fait jamais défaut. Ils éprouvent ce besoin, de s'approcher de la jeunesse en laquelle ils retrouvent les rejets de leur passé, et comme l'expérience est leur dernière gloire, ils savent si bien au moment voulu en faire profiter les jeunes qui, à vingt-cinq ans, tâtent encore avant de poser résolument leurs pieds dans les étriers de l'avenir.

A la mi-octobre, j'arrivai chez lui tout transi. Je revenais du Nord lointain. Son épouse me prépara un verre de gin avec de l'eau chaude et du sucre. Et comme je me plaignais de l'approche de l'hiver, il dit avec un gros rire: — Mon petit, nous n'aurons pas d'hiver, cette année! Les feuilles prennent trop de temps à tomber! Pas d'e grosses gelées! La terre

est encore fraîche. Mauvais signe! Et comme je lui demandais de me dire sur quels faits il se basait pour conjecturer ainsi, il ajoutait avec un sourire presque narquois: — Les personnes qui lisent dans les gros livres se pensent bien instruites. Elles disent des choses stupides pour la plupart du temps. Mon petit, la nature est le plus gros des livres. On peut y lire tous les jours et jamais elle ne commet d'erreur.

Je suis porté à croire que ces vieux de la vieille savent beaucoup mieux que nous observer la nature. Ils la connaissent à fond. Pourquoi vivent-ils si vieux? Ils savent que les produits du sol sont encore ceux qui fabriquent la santé et qu'ils sont cent fois mieux que les médicaments de la médecine, ces herbes dont ils font la cueillette dans les champs et qui servent les uns à faire de la tisane, les autres à panser une plaie ou à guérir tous les troubles d'estomac. La génération actuelle, toute entière au progrès, subit l'évolution de la science qui la matérialise. Elle ignore qu'à côté des formules savantes du siècle, il y a ces autres formules simples que les habitants de la campagne emploient avec succès. Ils y croient d'autant plus que l'expérience leur a prouvé qu'elles étaient justes.

Les pronostics des vieux sur la température sont légion. On n'en finirait plus de les énumérer tous. Ils prédisent, l'été, un orage ou de la pluie pour le lendemain rien qu'à observer les agissements des animaux de la basse-cour. Et quand vient l'automne, se basant toujours sur les manières d'agir des animaux qui ont reçu de Dieu un instinct prononcé pour la conservation, ils font leurs pronostics. Quand l'écureuil met à faire sa réserve un empressement fiévreux, l'hiver est proche; quand il entasse et entasse des semaines et des semaines, nul doute que l'hiver sera long. "Les écureuils n'ont pas entassé, cette année. L'hiver viendra tard et pas beaucoup de neige." Quand les marmottes gagnent leurs trous dès la fin de septembre, l'hiver vient-là infailliblement dès le début de novembre. "J'ai vu une marmotte la semaine dernière. Pas d'hiver avant janvier!" m'a dit le vieux.

Quand les guêpes construisent au printemps leurs guépiers très haut du sol, vous avez tout de suite la certitude que la neige sera abondante. "Les nids de guêpes sont cette année à moins de trois pieds du sol, m'a souligné le vieux. Pas beaucoup de neige pour cet hiver..." Le vieux ajoutait: "Rien ne définit mieux la rigueur de l'hiver que la température qu'il fait à la Toussaint. Plus le temps est clair, ce jour-là, plus l'hiver sera rude. S'il pleut, l'hiver sera doux; si le ciel est sombre et qu'au cours de la journée il pleuve, la pluie et la neige se partagent l'hiver."

Selon lui la recette est infaillible. Je n'ai pas manqué de m'assurer de la température de la Toussaint. Le firmament s'est chargé de gris et il a plu. Conséquences: pluie et neige pour novembre. Il m'a aussi conseillé: "La lune joue un grand rôle sur la température. Celle de novembre surtout. Novembre mène tous les autres mois de l'hiver. Si elle "renouvelle" dans du temps doux et dans la pluie, c'est du temps doux et de la pluie pour quatre semaines. "La lune est tombée dans le guec-apsens de la météorologie, et bon gré mal gré, elle a dû, depuis sa venue officielle au firmament le 6 novembre, se cacher bien des fois sous la menace de gros nuages gris. Noël sera pluvieux, le premier de l'an aussi. Des froids subits suivis de pluies torrentielles. Des variations atmosphériques inquiétantes. Du verglas. Du tonnerre et des éclairs en plein mois de janvier. Bref, c'est inquiétant.

C'est en effet inquiétant! Le monde est sur un volcan. Des menaces de guerre inquiètent tous les pays. La science a tout bouleversé, la mécanique remplace l'homme et crée le chômage, l'Or a tout acheté, même les consciences. Je me demande pourquoi la température qui pourtant doit obéir aux lois naturelles se comporte-t-elle ainsi comme une révolutionnaire? Un poète a dit que la lune était amoureuse d'un satellite et que de là provenait tout le trouble. D'autres prétendent que l'exploitation des ondes par le radio a formé dans l'air des courants divers, tantôt amis du froid, tantôt amis de la chaleur. D'autres disent que le pôle nord se rétrécit chaque année. Que faut-il penser? Y aurait-il dans les ateliers du Bon Dieu des ouvriers qui ne s'entendraient pas? Y aurait-il dans les lois naturelles des déviations causées par les progrès de la science moderne?

Toujours est-il que j'ai bien hâte de voir si mon vieux a raison. Je souhaiterais pour ma part qu'il ait totalement tort. De cette façon nous pourrions avoir de la neige, cette fine poudre du Bon Dieu qui repose des soufflures de l'automne, et nous amène beaucoup plus heureusement, grands comme jeunes, vers ces jours magiques et ensoleillés pour le cœur: ceux des fêtes de la Noël et du Premier de l'An.

CELIBER
26 novembre 1934

— La philosophie enseigne à supporter avec calme le malheur de ses amis.
— Avec une bourse au cou, personne n'est pendu.

SAINT-CALIXTE

— Ces jours derniers au milieu d'un grand concours de parents et d'amis avaient lieu les funérailles de M. Médéric Duval et de sa fille Angèle. M. Médéric Duval est décédé à l'Hôtel Dieu, à l'âge de 68 ans et 9 mois, et Mlle Angèle Duval est décédée à sa demeure après une longue maladie, à l'âge de 34 ans et 8 mois.

Outre son épouse, née Emma Lefebvre, le défunt laisse pour le pleurer 5 garçons: Joseph, Odilon, Albert, Antonio et Léon; 3 filles: Mlle Léa Trudel (Léona) Mlle Léa et Rosa. En plus, il laisse un frère M. Joseph Duval, maire de Saint-Calixte, une sœur Mme Emile Archambault (Léa Duval) une belle-sœur, Mme Joseph Duval, une tante Mme Pierre Bélisle et plusieurs petits-enfants.

Pour M. Médéric Duval les porteurs étaient MM. L. Archambault, maire de Chersty, L.-O. Dugas, A. Lapierre, maire de Sainte-Julienne, A. Mireault, C.-E. Ferland, député de Joliette, Lachapelle, de Saint-Donat, L. Dugas, député de Joliette, l'honorable J.-F. Daniel, Jos. Marion, maire de Saint-Jacques.

Étaient porteurs pour Mlle Angèle Duval: Mlle J. Brien, Laurette Martel, Aline Duval, Bertha Duval, Lucille Dufour, Aline Lacroix, Hélène Blondin, Albertine Vézina, Adrienne Mantha, Germaine Villemare.

La levée du corps fut faite par Mgr Eustache Dugas.

Le service fut chanté par M. Gustave Racette, curé de Sainte-Julienne, assisté des abbés Mathias Robert et Conrad Prévost. Il y eut aussi messes dites aux autels latéraux.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

— La semaine dernière, M. Aristide Blondin recevait MM. Joseph et Ernest Lévesque, Aristide Perreault, Mlle Blanche Lévesque, de Rockland, Ontario, qui ont en même temps visité M. Albert Duval, de Shawbridge, M. Joseph Désormeaux, de Joliette, ainsi que tous leurs parents de Saint-Calixte.

— Dimanche soir, eut lieu une réunion d'amis chez M. Aristide Blondin, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fille Hélène. Plusieurs jolis cadeaux lui furent présentés. Parmi les personnes présentes à cette fête on remarquait: MM. Wilfrid Blondin, Hormidas et Joseph Mantha, Napoléon et Ferdinand Durand, Mme et Mlle Hélène Durand, Mme Albini Beauchamp, M. et Mme Joseph Blondin, Mlle Adrienne Mantha, Mlle A. Vézina, M. T. Bruneau, M. E. Duquette, MM. Joseph et Roger

Gour, Mlle Bella Gour, M. et Mme McLançon.

— La saison de la chasse est très fructueuse cette année déjà un bon nombre de chevreuils furent capturés par les gens de Saint-Calixte et aussi de Montréal.

L'ANNONCIATION

— Mme Arthur Paquette est revenue parmi nous après un séjour de quarante-neuf jours à l'Hôtel-Dieu. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Mme Paul-Emile Taillon est partie à l'Hôtel Sainte-Jeanne d'Arc pour une opération. Nos vœux sincères pour un prompt retour à la santé.

— Mlle Simonne Pharand est partie pour quelques jours à Montréal.

— Mlle Lucille et Noëmi Cartier sont revenues d'un voyage à Montréal.

— Mlle Adeline Fournier, d'Huberdeau, était de passage chez M. Alexandre Morency.

— Mme Wilfrid Taillon était à Montréal en voyage d'affaires.

— M. Ovide Gauvreau, Mme Carrier, Mme Adolphe Charbonneau, Mlle Diane Delisle, Georgette Giroux, Cécile Pécelet, Mme G. Marois, M. et Mme Eugène Lefebvre, M. Hermine Lefebvre, Mme Charlemagne Denis, Léona Denis, Mlle Lucie Bastien, Mme

Pierre Bastien, M. et Mme Gérard Ampleman, Mme McGrandel, Li-guori Gervais, ont profité de l'excursion du C. P. R. pour aller à Montréal.

SHAWBRIDGE

— La famille Duval remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Médéric et de Mlle Angèle Duval, soit par offrandes de messes, soit par bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles.

7 RAISONS

pour lesquelles vous devriez employer **Father John's Medicine** contre RHUMES et comme RECONSTITUANT DE L'ORGANISME

- 1 Il refait la force de résistance qui permet de combattre les rhumes et autres maladies.
- 2 Il adoucit et soulage la paroi irritée des conduits respiratoires.
- 3 C'est un remède-aliment pur, nutritif et fortifiant.
- 4 Il contient l'huile de foie de morue médicale la plus pure, riche en vitamines reconstituantes de l'organisme.
- 5 Notre procédé spécial brise et complètement cette huile que le système l'absorbe comme un buvard.
- 6 Sûr pour enfants. Ne contient point de drogues nocives ni d'alcool. Il ne fait pas que vous soutient, mais vous reconstruit.
- 7 En usage régulier dans les institutions et dans des milliers de foyers.

GIN CANADIEN
FABRIQUÉ SELON UNE ANCIENNE FORMULE HOLLANDAISE.

Pas un mélange mais un produit de distillation directe. Quatre fois rectifié pour lui assurer pureté et force.

10 oz \$1.00
26 oz \$2.30
40 oz \$3.30

CROIX D'OR
melchers
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL ET BERTHIERVILLE

Rattrapez l'été sur la...
COTE ENSOLEILLÉE DU PACIFIQUE
Billets à bas prix pour Vancouver, Victoria, C.B. et Seattle, Wash.

Prix d'aller
St-Jérôme, P.Q.
à
Vancouver
Victoria
Seattle
\$133.30

Programme sportif chaque fin de semaine sur le mont Grouse, à Vancouver.
Tournoi de golf à Victoria, du 18 au 25 février 1935.

Tous renseignements des agents.
PACIFIQUE CANADIEN

VOTRE ÉPICIER PEUT VOUS AIDER
À vivre des jours ensoleillés
Cet Hiver

La saison morte et froide amène un changement dans nos habitudes. Nous jouissons moins du plein air et du soleil régénérateur. Cependant c'est le temps de l'année où il faut conserver ses forces et son énergie pour lutter contre les rhumes et les autres affections hivernales.

Or, votre épicière peut vous aider à vivre des jours ensoleillés. Vous trouverez sur ses rayons le Son ALL-BRAN Kellogg qui vous libérera de la constipation ordinaire, résultant du défaut de matières assimilables dans vos aliments. Fréquemment, ce malaise rend indolent et cause la perte de l'appétit et de l'énergie.

La constipation ordinaire se corrige sans inconvénient, par un régime approprié. Consommez du Son ALL-BRAN régulièrement. Ses matières assimilables, ressemblant à celles des légumes feuillus, facilitent l'élimination. Le Son ALL-BRAN est également riche en fer et en vitamines B.

Procurez-vous, chez votre épicière, le Son ALL-BRAN dans son carton rouge et vert. Deux cuillerées à soupe par jour suffisent ordinairement. On en prend à chaque repas dans les cas obstinés. Si ce traitement ne vous soulage pas, consultez votre médecin.

Contrairement aux autres cathartiques, la même portion de Son ALL-BRAN, prise régulièrement, maintient son efficacité. Se trouve dans toutes les épiceries, en carton rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

En vente chez les marchands suivants:

L. C. TAILLON Coin Labello et Saint-Georges	MARCHE CENTRAL 346, rue Saint-Georges	MARCHE FOURNIER 532, rue Fournier
A. G. HUOT & FILS 279, rue Saint-Georges	MICHEL PRUD'HOMME 67-71, rue Saint-Georges	JACQUES LECLAIR 561, rue Labello

A PROPOS D'APPÉTIT! par LA BIÈRE **Dow** OLD STOCK

ON VA ENTENDRE LE SIFFLET D'ICI QUELQUES MINUTES, PAUL - ET JE T'AI UNE DE CES FAIMS!

TU AS FAIM TOI? PAS MOI - J'EN AI ASSEZ DE MANGER DES SANDWICHES

COMMENT TU N'AIMES PAS LES SANDWICHES? MOI, UN SANDWICH AU FROMAGE ET UNE BOUTEILLE DE DOW, ÇA FAIT MON BONHEUR

C'EST VRAI, J'AI REMARQUÉ QUE TU APPORTAIS TOUJOURS UNE BOUTEILLE DE BIÈRE DOW OLD STOCK - DANSTA BOITE À LUNCH!

SANS GÊNE, MON VIEUX - PRENDS UN BON COUP ET TU MANGERAS DE MEILLEUR APPÉTIT.

MERCI-JOS

C'EST LE SECRET DE MON APPÉTIT, PAUL TIENS, VOILÀ LE SIFFLET - ALLONS MANGER!

EH BIEN! TU N'AS PAS MIS GRAND TEMPS À FAIRE DISPARAITRE CES SANDWICHES!

OUI, ET J'AI ENCORE FAIM! JE TE RENDRAI TA POLITESSE DEMAIN, ET À L'AVENIR, MOI AUSSI J'APPORTERAI TOUJOURS UNE BOUTEILLE DE DOW POUR MON LUNCH

LA COLONISATION

Discours-programme de l'honorable M. Vautrin au congrès de colonisation de Québec.

(Suite)

REDUCTIONS DE TAUX DE CHEMIN DE FER
(Pour le transport des colons, de leurs membres de leur famille et de leurs effets)

Dernièrement, les représentants des chemins de fer du Pacifique Canadien et du Canadien National, ainsi que moi-même, nous nous sommes réunis pour discuter la réduction des taux de transport, afin de faciliter le nouveau plan de colonisation. Les représentants du Pacifique Canadien et du Canadien National, après avoir jugé les raisons que nous leur avons données, ont généreusement offert de faire bénéficier le colon d'une nouvelle diminution de taux, c'est-à-dire que le colon, à partir d'aujourd'hui, bénéficiera d'un taux de 50% du taux ordinaire. Avant aujourd'hui, les compagnies de chemin de fer avaient déjà accordé au colon et aux membres de sa famille une certaine réduction, et avec ce qu'elles ont bien voulu faire ces jours derniers, pour le transport du colon, celui des membres de sa famille ainsi que de ses effets, il bénéficiera d'une nouvelle réduction de 25% du taux qui existait déjà en sa faveur. En d'autres termes et pour donner un exemple: de Montréal et Rouyn via North Bay, le prix d'un billet ordinaire est \$19.50, le billet de colon d'hier coûtait \$12.50 et le nouveau billet de colon, réduction qui vient d'être faite par les deux compagnies, sera de \$9.35. Ainsi de Montréal et Angliers via Mattawa, le billet ordinaire est de \$14. Le billet du colon d'hier était de \$10.20, et le nouveau billet de colon à partir d'aujourd'hui coûtera \$7.40, c'est-à-dire qu'à partir d'aujourd'hui nos deux compagnies de chemin de fer offrent à tous ceux qui bénéficieront du plan d'établissement des cultivateurs sur les terres libres et dans les champs de colonisation, une réduction exacte de 50% pour son transport, celui des membres de sa famille et une réduction de 50% pour le transport du ménage. Il nous faut remercier les autorités de ces compagnies d'avoir ainsi compris l'importance du nouveau mouvement et de nous avoir donné si généreusement leur coopération et leur aide efficace. Car, pour rappeler une parole chère à feu Jean Prévost, ancien ministre de la colonisation, "L'économiste français Leroy Beaulieu a dit: "La locomotive est le véhicule de la civilisation" disait-il, "dans la province de Québec, la locomotive est et doit être le véhicule de la Colonisation" pourvu qu'elle ne soit pas trop coûteuse, ajouterai-je.

En date du 13 octobre 1934, les autorités du Pacifique Canadien et celles du Canadien National méritaient ce qui suit:

"Honorable Irène Vautrin, Ministre de la Colonisation, Québec.

"Après consultation avec les membres de nos exécutifs, nous avons été autorisés à vous informer que la diminution des taux récemment accordée aux bénéficiaires du plan fédéral sera aussi accordée aux colons qui bénéficieront du nouveau plan provincial de colonisation que vous projetez.

1,725 cts par mille pour grandes personnes, réduction proportionnelle pour enfants, et 50% du taux régulier pour les effets des colons.

"Ces taux réduits sont justifiés, nous croyons, par le désir que nous avons de contribuer à augmenter notre population rurale.

Signé Dr Black, pour le Can. Nat. M. McAllister, pour le Pac. Can.

Vous voyez Messieurs, que nos compagnies de chemins de fer nous ont compris et coopèrent avec nous.

Encouragement pour la construction de moulins à scie dans les nouvelles colonies

Nous nous rendons compte qu'il est absolument nécessaire, surtout dans certaines régions, d'encourager la construction de moulins à scie qui seront d'une grande utilité dans ces différentes régions, et pour cela, nous devons aider d'une manière efficace ceux qui voudront bien s'y établir.

Cultivateurs menacés de perdre leurs terres

Il y a un certain nombre de cultivateurs dans la province qui ne sont pas dépossédés de leurs terres mais qui sont à la veille de l'être.

Au cours de ce congrès, nous voulons vous soumettre cette question, espérant recevoir vos suggestions, afin de pouvoir, si possible, faire quelque chose qui pourrait aider ces pères de familles qui, à cause de la situation économique actuelle, sont menacés de perdre leur bien et de quitter nos campagnes. Nous serions très heureux de connaître toute votre pensée, à ce sujet, afin de pouvoir agir, si nécessaire, conformément aux intérêts de cette classe importante de notre population rurale.

Participation du fédéral au coût de ce nouveau plan

Voici maintenant l'article le plus important peut-être de notre programme:

Il est entendu que nous ne demanderons pas aux municipalités de contribuer au coût de ce nouveau plan provincial, d'abord parce qu'elles se plainent toutes du peu de revenus qu'elles ont pour faire face à leurs obligations et ensuite parce qu'elles doivent supporter les charges du secours direct. Devons-nous nous tourner du côté du gouvernement fédéral et lui demander de considérer ce mouvement de colonisation et de retour à la terre comme un mouvement national et d'y participer? Je le crois. Nous avons vu que le gouvernement fédéral a participé au coût du règlement de plusieurs questions dans certaines autres provinces, parce qu'il s'y croit obligé, à cause de l'importance

Essayez KRUSCHEN maintenant!

Sans frais pour vous

Si vous souffrez de rhumatisme, sciaticque, lumbago ou névrite, vous devriez essayer tout de suite les Salet Kruschen pendant que votre pharmacien offre un essai GRATUIT de Kruschen pour un temps limité seulement. Demandez-lui le Gros Paquet Kruschen qui contient une bouteille régulière et une Bouteille d'Essai GRATUITE. Après avoir employé la bouteille d'essai, continuez avec la bouteille régulière — à moins que vous ne soyez pas convaincu que Kruschen puisse faire tout ce qu'on prétend. Dans ce cas, votre pharmacien vous rendra votre argent si vous lui retournez, non ouvert, le paquet régulier. Des millions de gens vantent l'efficacité de Kruschen; les gens de 119 pays différents n'ont rien trouvé d'autre pour obtenir les résultats qu'assure Kruschen. Procurez-vous votre paquet sans tarder. Le nombre de bouteilles d'essai gratuites est limité.

Le même homme assista dans le même temps à une soirée à laquelle prenaient part trente-cinq personnes dont une seule n'était pas vaccinée et qui fut aussi la seule à contracter la maladie.

Cette histoire n'est pas exceptionnelle. Nous avons eu maintes expériences semblables au Canada et la seule raison qui nous la fait rapporter ici est que nous croyons nécessaire d'attirer l'attention du public sur le fait que le seul moyen d'assurer la protection contre la variole c'est la vaccination.

Peut-être avez-vous dans l'idée de vous faire vacciner sans retard dès que vous entendrez dire qu'un cas de variole s'est déclaré dans votre localité; le grand danger est que vous soyez vous-même atteint de la maladie avant d'avoir le moindre soupçon que d'autres cas existent et qu'il soit alors trop tard pour vous faire vacciner. Ne différez pas plus longtemps cette sage mesure de protection et faites-vous vacciner dès maintenant.

Les parents devraient faire vacciner leurs enfants au cours de leur première année. Il n'y a aucune raison de laisser un petit être sans protection contre une maladie qui peut le terrasser et qu'il est si facile de prévenir. La réponse à la question "Pourquoi se faire vacciner?" est sans contredit que c'est parce que la variole ne peut être sûrement évitée qu'à la condition de la vaccination. La variole est une maladie à laquelle nous pouvons, en tout temps et à notre insu être exposés; le besoin de s'en protéger est donc urgent.

LES AFFAIRES DE LA REGENT KNITTING MILLS

L'historique de cette compagnie. — La dette obligataire et le capital-actions. — Amélioration en 1933.

La compagnie Regent Knitting Mills, Ltd., a été fondée en 1928 pour succéder à une entreprise du même nom établie en 1907; elle possède une forte participation dans la Regent Knitting Corporation, de Syracuse, N.-Y. La compagnie a ses établissements à Saint-Jérôme; elle avait aussi une filature à Guelph, mais en 1933, tout l'outillage a été vendu.

La dette obligataire comporte \$389,800 d'obligations 6 1/2% première hypothèque, émises en 1923; ces obligations devaient d'abord échoir en série entre 1926 et 1935, mais en 1932 l'échéance a été reculée jusqu'au 1er septembre 1942. D'après un accord intervenu avec les obligataires, un fonds d'amortissement de \$10,000 par année commencera le 1er septembre 1934.

Le capital consiste en \$400,000 d'actions privilégiées de \$25 au pair et 100,000 actions ordinaires sans nominal, dont 65,009 sont émises. Le stock privilégié a priorité sur l'actif et a droit à un dividende non cumulatif de \$1.60 par année; il est rattaché à \$26.25 avec dividende couru sur préavis de 60 jours et possède les mêmes droits de vote que le stock ordinaire. Jusqu'ici aucun dividende n'a été payé sur les deux catégories d'actions.

En 1933, les profits bruts se sont élevés à \$343,496, en comparaison de \$317,355, en 1932. Déduction faite de tous les frais, l'année s'est soldée par un déficit de \$34,300, ce qui a réduit le surplus à \$32,625; en 1932 le déficit avait été de \$81,709 et en 1931, de \$131,666.

Le 31 décembre dernier le fonds de roulement était de \$792,518 et un passif exigible de \$338,213. L'actif global s'élève à \$2,300,827.

Le stock ordinaire, inscrit au Montreal Curb Market, se vend au tour de 3/4.

CONSEILS DU MEDECIN POURQUOI SE FAIRE VACCINER

Plusieurs années se sont écoulées déjà depuis que le célèbre médecin anglais, Jenner, annonçait au monde, en 1798, que la variole pouvait être prévenue par la vaccination. Cette grande découverte fut reçue avec enthousiasme parce que tout le monde, au temps de Jenner, était à même de connaître les horreurs de la variole. En effet, il était rare, à cette époque, de voir une figure qui ne portait pas les empreintes de cette terrible maladie qui se rencontrait dans toutes les classes de la société et qui causait chaque année la mort de milliers de personnes.

Aujourd'hui, relativement bien peu de personnes connaissent réellement la variole. Grâce à la vaccination, cette maladie a presque complètement disparu mais nous pouvons dire aussi qu'avec elle, la crainte en a aussi disparu, de là cette malheureuse tendance à négliger de s'en protéger par la vaccination.

Dans une publication assez récente du Service de Santé de Massachusetts nous trouvons un avertissement rappelant à la mémoire que la variole existe toujours et que les personnes non vaccinées sont, en tout temps, exposées à la contracter. Cette vérité est clairement illustrée par le fait suivant relaté dans cette publication. Un jour, un certain individu atteint, sans qu'il le sache, de la variole, se dirigeant vers sa demeure décida tout à coup d'aller rendre visite à sa soeur qui se trouvait à habiter sur son passage; il séjourna quelques heures dans cette demeure: la famille qui comprenait quatre personnes dont deux non vaccinées, contractèrent la maladie. Il s'en retourna ensuite chez lui où habitait sa femme et sa belle-mère, toutes deux vaccinées; elles ne furent pas atteintes.

de la fabrication et de la vente du papier à écrire et à imprimer; elle possède deux établissements, dont l'un à Mont-Rolland et l'autre à Saint-Jérôme. Les deux fabriques ont deux machines à papier. La compagnie n'a pas de domaine forestier; elle achète son bois à diverses sources quand le besoin s'en fait sentir.

Le nombre des porteurs d'actions privilégiées est de 674; de ce nombre 660 détiennent entre 1 et 100 actions, 5 entre 101 et 200, 5 entre 201 et 300, 1 entre 301 et 400, 2 entre 401 et 500, et 1 plus de 1,000 actions.

La compagnie a consenti à publier son bilan et son état des pertes et profits au moins sept jours avant l'assemblée annuelle.

La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 117 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

SAINTE-ADELE

— Mercredi le 21 courant ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Adolphe Corbeil, décédée dans sa 94ème année, chez son fils Aldéric.

— Vendredi, le 23 novembre, eurent lieu les funérailles de Mme Philorum Potvin (Marie-Ange Huberdeau), décédée à l'âge de 45 ans. Les porteurs étaient MM. Josaphat et Jean Huberdeau, Léopold Huberdeau, Médard Malo et Hormisdas Huberdeau, et Philippe Miron.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses enfants Roland, Lucien, Jean, Marie-Jeanne, Madeleine, Thérèse

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND

UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL.

SAINTE-VERONIQUE

Nous avons eu à l'école du village une très belle séance au profit de l'église. Les acteurs étaient des gens de Sainte-Véronique.

— M. et Mme Ovide Robidoux, leur fille Paquerette et M. Lucien Falardeau ont été les invités de M. et Mme Hector Beaudoin.

— Mme Léopold Falardeau, de Montréal, en promenade chez ses parents, M. et Mme Octave Cyr, pour deux mois.

— A l'hôtel Lanthier et Miron on a fêté la Sainte-Catherine. Environ 200 personnes étaient présentes.

— Mme Noël Martineau est revenue de l'hôpital en parfaite santé.

— Comme il y a un peu de neige, beaucoup de touristes sont venus dans nos bois pour y faire la chasse.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du **RAPPORT ANNUEL**
31 octobre 1934

PASSIF

PASSIF ENVERS LE PUBLIC

Dépôts	\$630,218,835.10
Payables à demande ou après avis.	
Billets de la Banque en circulation	35,255,876.00
Payables à demande.	
Effets à payer	185,183.19
Traites à terme émises et en circulation.	
Lettres de crédit en cours	6,522,749.56
Responsabilités financières encourues au nom des clients (voir contre-partie [x] à l'actif).	
Autres créances envers le public	10,386,724.55
Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes, notamment une avance de \$9,000,000 du Gouvernement fédéral en vertu de la Loi de Finance.	
Total du passif envers le public	\$682,569,368.40

PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES

Capital, Surplus et Profits non répartis et Provision pour dividendes	76,538,810.08
Ce montant représente l'intérêt ou participation des actionnaires. Le passif envers le public a la priorité sur cet intérêt.	
Total du Passif	\$759,108,178.48

ACTIF

Pour faire face au passif précédent la Banque possède

En caisse dans ses voûtes et à la Réserve centrale d'or	\$ 87,210,888.26
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles	28,670,917.74
Payables comptant sur présentation.	
Argent déposé dans les autres banques	16,764,669.62
Disponible à demande ou à bref avis.	
Fonds d'Etat et autres obligations et débetures	317,936,912.23
A pas plus que leur cours. La majeure partie de ces titres consistent en valeurs de tous repos et à court terme.	
Actions	103,789.95
Actions de chemins de fer, d'entreprises industrielles et autres actions. A pas plus que leur cours.	
Prêts à demande en dehors du Canada	32,133,844.20
Garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts et représentant des sommes rapidement disponibles sans perturbation de la situation au Canada.	
Prêts à demande au Canada	8,399,657.67
Payables à demande et garantis par des obligations et actions dont la valeur dépasse celle des prêts.	
Acceptations de banque	26,528.08
Traites acceptées par d'autres banques.	
TOTAL DE L'ACTIF RAPIDEMENT REALISABLE	\$491,247,207.75
(soit 71.97 p. 100 du passif envers le public)	
Autres prêts	243,477,041.21
Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, et à des conditions compatibles avec les principes de la banque.	
Locaux de la Banque	14,500,000.00
Trois propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et appartiennent aux livres pour \$1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup \$14,500,000 sont inscrits à ce poste.	
Propriétés immobilières, et hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	1,487,975.10
Acquises dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.	
x Créances contre clients pour lettres de crédit	6,522,749.56
Représentent ce qui est dû par les clients pour les lettres de crédit émises par la Banque pour leur compte.	
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède	1,873,204.86
Soit un actif total de	\$759,108,178.48
Pour payer le passif envers le public de	682,569,368.40
ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif envers le public de	\$ 76,538,810.08

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profit de l'année terminée le 31 octobre 1934, provisions faites pour le Fonds de Réserve contingente, à même lequel il a été pourvu pleinement aux créances mauvaises ou douteuses

\$4,105,024.34	
Moins impôts fédéraux et provinciaux	900,654.83
	\$3,204,369.51
Dividendes payés ou payables aux actionnaires	\$2,880,000.00
Réserve sur les locaux de la Banque	100,000.00
	\$2,980,000.00
	\$ 224,369.51
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1933	1,585,451.28
Solde de Pertes et Profits reporté	1,809,820.79

CHARLES B. GORDON, Président
W. A. BOG, JACKSON DODDS, Gérants-généraux

La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 117 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

Voilà trois pistoles de perdues!



ainsi s'écria le matelot, songeant au prix du flacon qu'il avait laissé tomber dans la rivière. Il ne se doutait pas que son exclamation donnerait son nom à la ville des Trois-Pistoles ni que l'excellent tabac naturel qu'il fumait serait un jour connu sous le nom Alouette et en demande partout — le produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes **10¢**



LE TABAC À PIPE **ALOUETTE** est le choix des connaisseurs. La Cie B. Houde Limitee—Québec

GIN de KUYPER

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

En vente au Canada depuis plus de 100 ans

100 la bouteille de 10 onces
230 la bouteille de 26 onces
330 la bouteille de 40 onces

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1695

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE S.-JEROME

— Le 22 novembre dernier, au bureau du shérif, a été tenue une assemblée importante de la Chambre de Commerce.

Etaient présents: MM. Alfred Lapointe, Albert Cadieux, Eugène Saint-Vincent, J.-H. Boudreau, J.-H. Desjardins, G.-A. Hamel fils, A.-L. Michaud, J.-H.-A. Labelle, J.-C. Marchand, sous la présidence du shérif J.-W. Cyr.

Sur proposition de MM. J.-H. Desjardins et G.-A. Hamel, il est unanimement résolu que le secrétaire fasse parvenir à M. Rosario Messier, secrétaire de l'Association des Marchands Détaillants, des félicitations et des remerciements pour la jolie conférence qu'il a bien voulu nous donner lors de la première assemblée populaire sous les auspices de la Chambre de Commerce.

M. Geo. Hamel propose, et il est unanimement résolu qu'un vote de félicitations soit envoyé à l'honorable H. Stevens pour son travail dans l'enquête sur la hausse des prix et que cette proposition soit envoyée à M. Rosario Messier, pour être lue lors de l'assemblée de l'Association des Marchands Détaillants, au marché Atwater, à laquelle doit assister M. Stevens.

A cette assemblée, il fut discuté de l'opportunité d'établir en cette ville, une caisse populaire et, à ce sujet, il est proposé par M. A.-L. Michaud et J.-H. Desjardins de demander aux organisateurs de cette caisse populaire de nous envoyer un représentant pour nous donner une conférence sur les avantages d'une caisse populaire à Saint-Jérôme, laquelle conférence serait tenue dans la salle du marché et au cours du mois de décembre 1934 à une date à être fixée.

La raffle de dindes a été fixée au 15 décembre 1934, dans la salle du marché.

Le comité des paniers de Noël pour l'année 1934 a été formé de MM. J.-W. Cyr, président et des conseillers Albert Cadieux, Eugène Saint-Vincent, Bill Sanderson, Clodomir Simard, Lucien Giraldeau, E.-F. Marchand, A.-L. Michaud, Rosaire Tousseignant, J.-H. Desjardins, F.-A. Lorrain, J.-C. Marchand.

MM. Geo. Hamel fils et J.-H. Desjardins proposent et il est résolu qu'une demande soit faite au Conseil municipal de bien vouloir prendre les moyens de continuer la rue St-Georges, au nord de la ville, pour éviter la courbe qui existe actuellement.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

— Mardi dernier, sous la présidence de l'honorable juge Louis Lorrain, a eu lieu l'ouverture officielle des assises criminelles, session spéciale accordée à notre district.

Les accusés ont été appelés et ont renouvelé leur cautionnement. Tous les témoins ont aussi été appelés et ordre leur a été donné de revenir se présenter devant la cour à la date fixée pour le procès dans lequel ils sont intéressés.

M. Camille L. de Martigny, représentant M. Crankshaw, pro-

curer de James Hubert Ridgway, accusé d'homicide involontaire, fit motion pour qu'un jury de langue anglaise fut formé pour cette cause, puis M. M. Hermann Barrette, procureur de James Donlan fit aussi motion pour qu'un jury de langue anglaise fut formé dans cette dernière cause. Ces deux motions ont été accordées.

Mercredi, a été entendue la cause de Percy Clelland, accusé de tentative de meurtre.

L'ordre des causes s'est trouvé interverti du fait des motions ci-dessus et les causes de meurtres qui devaient primitivement être entendues au début du terme, ne l'ont pas été. La plupart seront cependant quand même entendues à huis clos.

— Mme Aurora Lavigne-Dagenais accusée du meurtre des enfants Raymond de Lachute, dont le procès fut instruit à Hull, cette semaine, a été libérée par le jury qui fut unanime à reconnaître, à la suite des remarques du procureur de la femme Dagenais, qu'aucune preuve n'avait été apportée contre elle. Le juge Louis Cousineau, après avoir entendu la motion de M. Gagnon, voulut cependant connaître la décision du jury qui fut celle ci-haut relatée.

— Georges Picotte, qui devait subir son procès aux assises de S.-Jérôme, pour avoir lancé des pierres sur un wagon en marche et d'avoir légèrement blessé un conducteur, a plaidé coupable lors de sa mise en accusation, le 28 novembre dernier. Il recevra sa sentence à la fin de la première session du présent terme des assises.

COLONNE SPORTIVE

A LA LIGUE MONT-ROYAL: LE SAINT-JEROME L'EMPORTE SUR LE DELORMIER PAR 6 A 0.

Près de 1800 personnes ont été émerveillées, dimanche dernier, lors d'une joute de hockey à l'arena Mont-Royal, par le jeu de combinaison du Saint-Jérôme.

Le Saint-Jérôme qui, lors de la première exhibition du programme, a remporté la victoire sur son adversaire, dut fournir un jeu plutôt rude.

Saint-Pierre et Saint-Michel ont remporté les honneurs de la partie avec deux points chacun, mais, avec deux assistances et un point. La force a aussi été le héros de la partie. Dans les buts de Saint-Jérôme, Trépanier a été invincible et ses arrêts ont parfois été sensationnels.

Un grand nombre de punitions ont été données mais le jeu fut quand même excessivement intéressant et ces punitions ne furent infligées qu'à cause du jeu et des arrêts rudes que firent les joueurs du Saint-Jérôme.

Alignement des clubs: Delormier: Bouvrette gardien de buts, Unsworth et M. Raymond, défenses, Barry, centre, Guibault et Armand, ailes, Ritchot, Hudon, Lefebvre et Chagnon, substitués.

Saint-Jérôme: Trépanier, gardien de buts, Lavigne et Mignault, défenses, Laforce, centre, Desjardins et Saint-Pierre, ailes, Carrière, Saint-Michel, Riddell, Beauchamp, Raymond, Rivard et Balleux, substitués.

Si l'Amour était le maître, et maître en effet de nous faire agir à sa guise, il est clair que nous n'agissons guère, et plus exactement que nous ne ferions jamais rien. Car, pour l'amour, l'amour seul est la grande affaire.

FEU MME ANT. DESJARDINS

Samedi dernier, à 10 heures, en l'église de Saint-Jérôme, ont eu lieu les funérailles de Mme Antoinette Desjardins, dont l'avenir du Nord annonçait le décès vendredi dernier.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Paul-Émile Gauthier, assisté de MM. les abbés Adrien Robillard et Ferdinand Léveillé, comme diacre et sous-diacre.

La chorale était sous la direction de M. Eugène Richer, maître de chapelle. L'orgue était touché par M. C.-E. Marchand.

Les porteurs étaient MM. Moise et Napoléon Francoeur, M. Maurice, L. Cousineau, A. Saint-Amour, Hormidas Desjardins.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte, Donat et Arthur Desjardins, son gendre M. Henri Francoeur, ses petits-enfants Jacques, Guy et Maurice Francoeur, Marcel Desjardins.

On remarquait dans le cortège: le maire M. Emmanuel Bertie, MM. Alfred Cherrier, M.V., J.-R. Brais, M.D., Jean-Paul Rolland, Eugène Marchand, Napoléon Castonguay, Clément Fortier, Edgar L'Espérance, Wilfrid Francoeur, Raoul Latour, Rodrigue Boivin, David Boivin, Adolphe Beauchamp, J.-Baptiste Labelle, Eugène Rousseau, N. Cadieux, Gérard Gibeault, Cyprien Saint-Amour, Arthur Rousseau, Dr Boniface Labonté, Moise Desjardins, Célestin Desjardins, Michel Filiatroul, Charles Fournier, Charles Lorrain, M. Leclair, Rod. Filiatroul, Charles Blanc, Absolon Legault, Louis St-Amour, Conrad Labonté et autres.

Offrandes de messes, fleurs et sympathies par ses enfants: Donat, Arthur, Georgette et Rose; ses petits-enfants Jacques, Guy et Maurice Francoeur, Marcel Desjardins, Edgar L'Espérance, Mlle Lucienne et Claire Desjardins, Dr J.-R. Brais, J.-Paul Rolland, Alfred Cherrier, Alfred Lapointe, Eugène Marchand, les joueurs du Club de hockey de Saint-Jérôme, Mlle Virginia Saint-Amour, Mme Émile Lussier, Chevaliers de Colomb, Mme A. Bourbeau, Camille L. de Martigny, Mlle C. Sabourin, M. et Mmes Eugène Marchand, Léo Cadieux, la famille Ed. Plouffe, Famille Dugas, Abbé P.-E. Gauthier, Mme Paul Godin, Famille Laporte, M. et Mme Wilfrid Francoeur, Familles N. Francoeur, Valade, Rousseau, Monette, Dr et Mme B. Labonté, Mlle Marthe Labonté, M. et Mme A. Carrière, Mme Harry Aussem, Mlle J. Labonté, M. et Mme Asselin, M.M. et Mmes J.-A. Legault, J.-E. Leduc, J.-A. Bourbeau, M. Wilfrid Laporte, Wilfrid Prud'homme, M. et Mme Olyvian Gascon, Dr et Mme Émile Caron, famille J.-E. Parent, M. et Mme Fournelle, Roger Parent, notaire et Mme Gustave Léonard, M. et Mme Gaetan Jovet, Mlles Antonia et Simone Allaire, MM. Alexandre Marc Aurèle, Rodrigue Deschambault et autres.

FERME-NEUVE

— M. M. Jean-Baptiste Poirier, de Saint-Timothée, passant quelque temps chez leur fils, M. Euclide Poirier.

— Mlle Reine-Aimée Labelle, de Montréal, était chez son père, M. Herménégilde Labelle dernièrement.

— M. Dumont Charbonneau, son fils Henri, sa fille Simone, de Piedmont, ainsi que M. Rosaire Léonard, de Saint-Sauveur, et Mlle Aline Duval, de Mont-Laurier, étaient les invités de la famille J.-H. Charbonneau, ces jours derniers.

— Sont allés à Montréal: M. et Mme Oscar Leblanc, MM. Isidore Prud'homme, Jules Lévesque, Eustache Legault, Omer Brunet, Cyrille Léonard, Donat Godmer, Mmes Hector Piché, Aurèle Labelle, Hervé Hotte, Mlles Florida Prud'homme et Marguerite Ouellette.

— Mme Omer Castonguay, de Montréal, ainsi que Mme Ludger Maillet, de Labelle, chez MM. Leduc dernièrement.

— Mlle Régina Brisebois, de Mont-Laurier, a visité sa cousine, Mlle Marguerite Courtemanche.

— Mme Jean Lachance passe quelques jours à Mont-Laurier chez sa fille, Mme Léon Grenier.

— Ces jours dernier, M. le curé Gémier bénissait le mariage de M. Gilbert Beauchamp, fils adoptif de M. Joseph Doré, avec Mlle Lucienne Bisson, fille de M. Oscar Bisson.

— Il y avait samedi dernier, à la salle Marts, grande séance donnée par des acteurs de la paroisse laquelle a remporté un grand succès; la salle était remplie à sa pleine capacité. La fanfare a interprété de brillants morceaux et la chorale nous a donné du magnifique chant.

Nos plus sincères félicitations à tous ceux qui ont si bien su nous faire passer de joyeux moments.

MACAZA

— M. Albert Coulombe est allé à Montréal et Québec, samedi dernier.

— M. et Mme Octave Desjardins sont allés visiter leur fille, Mme Alex. Tremblay, à l'Annonciation.

— M. J.-A. Lapointe a terminé les travaux qu'il avait à faire pour la Compagnie International Paper.

— M. Adéard Lapointe passe une partie de la semaine à Saint-Jovite.

— M. Georges Desjardins et M. Henri Ouellette ont abattu deux beaux chevreuils pesant chacun 190 à 200 lbs. Nos félicitations.

VAL-BARRETTE

— Dimanche dernier le village de Val-Barrette était en fête à l'occasion de l'anniversaire de son curé, M. l'abbé Josaphat Cossette. Les institutrices organisèrent une séance et une partie de euchre. Il y eut chant par les élèves et présentation d'un magnifique cadeau.

— M. Sergius Emard est gravement malade depuis quelques semaines.

— Samedi dernier, M. Gilles Darnis est venu rendre visite à sa grand-mère, Mme Vve M. Guérin.

— M. et Mme Hector Deschamps sont revenus pour l'hiver après avoir demeuré quelque temps à Montréal.

AVIS: — Il est ordonné aux défendeurs Thomas Breen, Joseph Skelly, John Skelly, Edward Skelly, Anna Skelly, James Skelly, Owen E. Skelly, Patrick Skelly de comparaître dans le mois dans la cause No. 5337, Cour Supérieure, district de Terrebonne. Edward Dann, mécanicien de chemin de fer des Cités et district de Montréal, es-qualité de curateur à Dame Anne Wells, veuve de feu Michael Skelly en son vivant fermier de la paroisse de Saint-Colomban, district de Terrebonne, demandeur; vs Katherine A. Skelly, épouse de Patrick Dann des Cités et district de Montréal, et ce dernier pour autoriser son épouse; Agnès M. Skelly, épouse de William Cambridge des Cités et district de Montréal, et le dit W. Cambridge pour autoriser son épouse; Annie E. Skelly, épouse de L. O'Rourke, des Cités et district de Montréal et le dit L. O'Rourke pour autoriser son épouse; Thomas Breen, de Supérieur, état de Wisconsin des Etats-Unis d'Amérique, es-qualité d'héritier légal de Elizabeth Skelly, en son vivant du même lieu; Joseph Skelly, ci-devant des Cités et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus; Théodule Gauthier de la paroisse de Saint-Canut, district de Terrebonne, es-qualité d'héritier légal de feu Mary Louise Skelly du même lieu; Edward Skelly et Anna Skelly, fille majeure, tous deux de Remer, Etat du Wisconsin des Etats-Unis d'Amérique; James Skelly et Owen E. Skelly, ci-devant de Cohasset, état du Wisconsin, des Etats-Unis d'Amérique et maintenant de lieux inconnus; Patrick Skelly ci-devant de New-York, état de New York, des Etats-Unis d'Amérique, et maintenant de lieux inconnus; Margaret Skelly, épouse de Edward Dann des Cités et district de Montréal, et ce dernier pour autoriser son épouse, Défendeurs.

Le shérif, J.-W. CYR
Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 10 novembre 1934.

Le Notaire, JOSEPH FORTIER
Saint-Jérôme, 17 novembre 1934.

Nous sommes si présomptueux, que nous voudrions être connus de toute la terre, et même des gens qui viendront quand nous n'y serons plus; et nous sommes si vains que l'estime de cinq ou six personnes qui nous envoient nous amusent et nous contentent. — Pascal

VAL-MORIN

— La semaine dernière notre nouveau curé, M. l'abbé Edmond Thérien, a fait la visite de la paroisse.

— M. Oscar Locas a loué sa maison pour l'hiver à un groupe de jeunes médecins qui seront heureux de faire du ski dans nos belles montagnes.

— M. et Mme Albert Lapierre sont allés à Montréal en visite chez des amis.

— M. et Mme Delphis Desjardins, de Saint-Jérôme, sont venus rendre visite à leurs amis, chez M. Joseph Locas.

THEATRE REX

Vendredi et samedi: Myrna Loy, Walter Huston, Otto Kruger, Primo Carnera, Max Bear, Jack Dempsey dans *Conquering Sex* — Nouvelle série 1ère et 2ème épisode Red Grange dans *Galloping Ghost* — Comédie — Cartoon.

Dimanche et lundi: FILM FRANÇAIS Jean Murat dans *Château de Liban* — Comédie musicale — Actualités — Cartoon.

Mardi, mercredi et jeudi: Clark Gable, Jean Harlow dans *Hold your Man* — Comédie — News — Cartoon.

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERY FACIAS DE TERRIS
Cour Supérieure.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal,
No B-133293.

BRUNO GAUTHIER, demandeur;
vs
EMILE DUSSAULT et al.,
défendeurs.

Comme appartenant au dit défendeur Émile Dussault, de Saint-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, l'immeuble suivant, savoir:

Un lot de terre connu et désigné sous le numéro huit de la subdivision officielle dit lot numéro quatre cent cinquante-neuf (No 459-8), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Saint-Jérôme — avec une maison portant le No civique 118 de la rue Lavolette, et les autres bâtisses y érigées, avec aussi les fixtures électriques qui se trouvent dans la dite bâtisse.

Un dépôt de \$400.00 sera exigé par le Shérif du district de Terrebonne, de tout enchérisseur, le tout suivant ordonnance de cette Honorable Cour, en date du 31 d'octobre 1934, par l'Honorable Juge F.-J. Curran, J.C.S.

Pour être vendu le DIX-HUITIEME jour de DECEMBRE mil neuf cent trente-quatre, à DIX heures de l'avant-midi, à mon bureau d'affaires, au Palais de Justice, à Saint-Jérôme, district de Terrebonne.

Le shérif, J.-W. CYR
Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 10 novembre 1934.

La Banque de Montréal se maintient dans une solide posture financière

L'actif total s'établit à \$759,108,178. — Les ressources immédiatement réalisables sont à \$491,247,207, soit 71.97% de tout le passif au public. — L'encaisse et les réserves à la réserve centrale sont à \$87,210,888, soit 12.77% du passif au public. — Bilan publié sous une forme bien compréhensible.

La Banque de Montréal adresse présentement à ses actionnaires un rapport annuel qui révèle une position très rassurante.

On y voit que l'actif total est de \$759,108,178 dans lequel sont comprises les ressources immédiatement réalisables de \$491,247,207 soit 71.97% de tout le passif au public. D'autre part on note que l'encaisse en mains et les dépôts à la réserve centrale d'or sont de \$87,210,888 ou 12.77% du passif au public.

Il est à remarquer que l'actif liquide comprend surtout des obligations et débentures du gouvernement ou autres pour un montant de \$317,936,912. Comme ce fut toujours la politique de la Banque, la majeure partie de ses titres comprend des valeurs de tout repos à échéances rapprochées.

En dépit du fait que les conditions manufacturières semblent être meilleures, les prêts courants ont diminué légèrement à \$243,477,041 contre \$251,885,262 à la fin de l'exercice précédent. Cela semble indiquer que nombre d'entreprises canadiennes sont encore en marche.

Compte des profits et pertes

Les profits pour l'année s'établissent à \$4,105,024 desquels on a déduit les taxes fédérales et provinciales de \$900,654 ce qui laisse des profits nets de \$3,204,369 ou 4.23% du capital, de la réserve et des profits non divisés. A même ce montant on a payé \$2,880,000 en dividendes aux actionnaires contre \$3,060,000 l'année précédente. Une somme de \$100,000 — la même chose que l'an dernier — a été déduite pour réserve sur les immeubles de la banque ce qui laisse une somme de \$224,369 à porter au compte des profits et pertes. Le solde créditeur, au compte des profits et pertes, s'établit ainsi à \$1,809,820 contre \$1,585,485 il y a un an.

Comme c'est l'habitude depuis quelques années, la Banque a préparé un bilan sous une forme qui peut facilement être comprise par le public. On donne des notes explicatives sur chaque item.

Le rapport sera soumis aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu au siège social de la Banque de Montréal le lundi, 3 décembre.

Les mères résolvent mieux le problème des rhumes

ELLES ADOPTENT LE NOUVEAU SYSTEME DES FABRICANTS DU VICKS VAPORUB POUR MIEUX MAITRISER LES RHUMES

Une nouvelle découverte pour aider à éviter les rhumes rend possible ce remarquable système.

Toutes les mères de famille sentent peser sur elles le problème angoissant des rhumes, surtout des rhumes fréquents des enfants. Aussi ont-elles appris avec satisfaction que les fabricants du Vicks Vaporub ont mis au point un Système pour Mieux Maitriser les Rhumes chez soi. Des médecins ont prouvé par des essais que le Système Vicks aide à diminuer le nombre et la durée des rhumes, et le fait est démontré chaque jour par des milliers de personnes l'employant chez elles.

Offre d'essai gratuit

Le Système Vicks est inauguré de concert avec le nouveau Vicks Vaporub, basé sur une nouvelle idée pour éviter les rhumes, — compagnon du Vicks Vaporub, la méthode moderne pour le traitement des rhumes. Procurez-vous un flacon de cette nouvelle préparation et gardez-le près de votre pot de Vaporub — pour l'employer comme indiqué ci-après. Si vous n'êtes pas enchantés des résultats, votre pharmacien est autorisé à vous rembourser votre argent.

Voilà, brièvement, comment le Système Vicks agit:

Pour aider à éviter nombre de rhumes

Lorsque vos enfants rentrent en remuant ou en éternuant, mettez-leur du Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Employez le Va-tro-nol pour vous-même au moindre picotement dans le nez ou éternuement, à la moindre irritation du nez ou de la partie supérieure de la gorge. Le Va-tro-nol stimule les fonctions prévues par la Nature, dans le nez, pour éviter les rhumes et vous en débarrasser dans leurs phases de début. Employé à temps, il aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.

Pour aider à abrégier le rhume

Si le rhume vous saisit à l'improviste, ou se déclare malgré toutes les précautions (comme cela arrive toujours pour certains rhumes), rappelez-vous-en au Vicks Vaporub. En simple friction sur la gorge et la poitrine, il attaque le rhume directement, de deux façons en même temps — par stimulation à travers la peau, comme un cataplasme, et par inhalation de ses vapeurs médicamenteuses directement dans les voies respiratoires enflammées. Cette action combinée détache les muqueosités, adoucit les membranes irritées et aide à dissiper la congestion.

A l'emploi de ces deux produits, le Système Vicks ajoute certaines règles d'hygiène simples pour augmenter la résistance contre les rhumes. Faites suivre le Système Vicks par les membres de votre famille et aidez-les à mieux échapper aux ennemis des rhumes. Vous trouverez des explications détaillées sur le Système dans chaque paquet de Vicks.

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT - BARRISTER
319, Rue LABELLE
SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
AVOCAT
Samedi et dimanche à
Sainte-Agathe
289, LABELLE - ST-JEROME

Assurances Générales
Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
au-delà de 23 ans
J. T. CLEMENT
Gérant de district - District manager
178 avenue Parent Tél. 171 Saint-Jérôme

RODRIGUE BELANGER
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Accidents et Maladie,
Automobile, Plate Glass
Représentant
Confédération Life Ass.
Téléphone 60-J
169, ST-GEORGES ST-JEROME

Cartes professionnelles

DR CHARLES MATHIEU
Spécialiste des maladies des yeux, des
oreilles, du nez et de la gorge.
Assistent des services d'Ophthalmolo-
gie et d'Oto-Rhino-Laryngologie
de l'Hôtel-Dieu
Consultations:
Mercredi 7 à 9 p.m. Samedi 1 à 4 p.m.
320 ST-GEORGES ST-JEROME
TELEPHONE 495

CLAUDE PREVOST
AVOCAT
112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
MONTREAL

MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME
MONTREAL
IVRY NORD
Téléphone 172-r-11

Tél. 54 42, rue Principale
DR GUY LEFORT
CHIRURGIEN DENTISTE
Travail sans douleur
STE-AGATHE DES MONTS

J.-PAUL VERMETTE
Syndic Licencié sous la Loi de
Faillite - Comptable public
Administration Générale
Suite 705 à 709
Bâtisse Montreal Trust
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
Téléphones: H.Arb. 0261-0262

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Le nombre de chômeurs qui
sont rendus au chantier municipal
est maintenant d'une vingtaine. Les
cadres seront bientôt remplis. Le
chômage et le charroyage emploieront
des hommes pendant 10 à 12
semaines.

Une réunion de la Chambre
de Commerce de Saint-Jérôme, il a
été décidé par le bureau de direc-
tion qu'une assemblée populaire sera
tenue à la salle du marché de
Saint-Jérôme, jeudi le 13 décembre
prochain, pour là et alors discuter
de l'opportunité d'établir une caisse
populaire dans Saint-Jérôme. A
l'occasion de cette assemblée un offi-
cier de la Caisse Populaire de
Montréal, viendra faire une confé-
rence à Saint-Jérôme et les corps
publics et toute la population sont
invités à venir étudier les ques-
tions d'établissement de cette institu-
tion.

Le 15 décembre prochain, à 8
heures, dans la salle du marché, au-
ra lieu la râlée de dimanches au
bénéfice des pauvres de la ville, pour la
confection des paniers de Noël. Ces
paniers seront distribués aux pau-
vres le 22 décembre prochain. Un
comité dont nous donnons les noms
dans une autre colonne est formé
d'hommes d'affaires de Saint-Jérôme
et de membres de la Chambre
de Commerce pour la distribution
de ces paniers et l'organisation de
la caisse populaire.

Un tableau de jurés anglais
sera assigné par le shérif pour le 8
janvier 1935.

Le rôle des causes qui sont
fixées pour les assises criminelles,
s'étend jusqu'au 21 janvier 1935.

Au cours d'octobre dernier,
quelques familles sont venues s'éta-
blir à Saint-Jérôme. Parmi ces fami-
lles deux n'étaient pas capables
de subvenir à leurs besoins et d'une
indigence absolue.

Le chef de police fut invité par
le conseil municipal à reconduire
ces familles dans leur paroisse res-
pective.

M. le maire entend suivre cette
politique vis-à-vis toutes les fami-
lles indigentes qui pourraient venir
s'établir à Saint-Jérôme. "Nous
avons toutes les difficultés du monde
à soutenir nos pauvres, nous ne
pouvons accepter de nouvelles char-
ges, et la Saint-Vincent de Paul
de Paul non plus. Conséquemment,
nous serons forcés de refuser à
certaines familles le droit de s'éta-
blir à Saint-Jérôme pour vivre de
notre charité," nous disait M. le
Maire. Et il a parfaitement raison.

Le Conseil Municipal de S.
Jérôme, en organisant le camp des
chômeurs, avait en vue la coupe et
le charroyage de 1000 cordes de
bois qui sera vendu à la Société
Saint-Vincent de Paul, pour les fami-
lles nécessiteuses.

La taxe d'amusements pour la
soirée du 15 novembre dernier,
"La Conscience du Trappeur", a
rapporté la somme de \$16.65.

A leur dernière réunion, les
membres du conseil exécutif de
l'Association Chorale ont voté la
résolution suivante:
"Il est proposé par M. Gustave
Léonard, appuyé par M. Jean-Char-
les Marchand, que cette Association
témoigne à M. l'abbé Emile Dubois,
curé de Saint-Jérôme, son approba-
tion complète du projet qu'il a for-
mulé du haut de la chaire, de réunir
toutes les oeuvres paroissiales en
une fédération qui serait chargée
d'aller à chacune d'elles des dates
pour leurs activités respectives."

Le feu a détruit de fond en
comble la maison et l'ameublement
de M. Raoul Trudel, de
Shawbridge, le 19 novembre der-
nier. Tout a été une perte totale.
Heureusement M. Trudel portait
une assurance que MM. Lorrain &
Fils de Saint-Jérôme ont réglée de
façon satisfaisante.

A l'occasion de la fête de la
Sainte-Catherine, un groupe d'amis
se réunissent chez M. et Mme
Philias Bélanger. Etaient présents:

M. et Mme Philias Bélanger, M. et
Mme Henri Piché de Saint-Canut,
Forget, MM. Louis-Philippe et
M. Rodrigue Monette, M. Réal
Henri Bélanger, Roland Morin et
Gaston Paradis, Milles Marguerite,
Lucille et Gertrude Bélanger, Y-
vette, Rolande et Cécile Morel,
Henriette Sarrazin, Lucia Forget,
De Montréal: M. et Mme J. Baker,
M. et Mme W. King, M. et Mme
A. Gagnon, M. et Mme Joseph Mo-
rell, Mlle Jacqueline et MM. Ro-
land et Jean-Paul Morel.

Nous lisons dans les jour-
naux dernièrement, que le couver-
cle vient d'être établi dans Ville
Lasalle. Les enfants de moins de
14 ans devront être entrés à leur
foyer dès 9 hrs du soir pour n'en
sortir qu'après 5 hrs le lendemain
matin.

Cette mesure existe dans plu-
sieurs villes de notre province. Ne
serait-il pas opportun de l'adopter à
Saint-Jérôme?

Dimanche dernier, à l'occasion
de la fête de Sainte-Catherine,
Mme J.-E. Leduc recevait à une
partie de cartes qui fut présidée par
M. l'abbé Lafontaine. Y ont pris
part: Mmes J. Corbin, E.-L. Auger,
J.-B. Primeau, A. Lavoie, H. Des-
jardins de Sabrevois et Mmes An-
drée Primeau, MM. et Mmes A.
Léveillé, A. Leroux, C.-A. Lorrain,
Eug. Saint-Vincent, Anthony Les-
sard, Jos. Lebeau, A. Lafrance, I.
Michaud, Dr et Mme Alfred Du-
val, Notaire et Mme Gustave Léonard.

Les prix furent décernés à Mmes
E. Saint-Vincent, G. Léonard et A.
Duval, MM. I. Michaud, Dr A. Du-
val et Jos. Lebeau.

Après la partie de cartes, un dé-
licieux goûter fut servi aux convives
qui s'amusaient jusqu'à une heure
assez avancée, remerciant M. et
Mme Leduc de leur procurer l'oc-
casion de se retrouver une fois de
plus à une réunion toute cordiale.

Mlle Rolande Marchand passe
le mois de novembre à Bois-Chatel,
l'invitée de sa soeur, Mme Gabriel
Gaudry.

Le sous-chef Desjardins a été
chargé de reconduire à Ferme-Neuve
une famille incapable de subvenir
à ses besoins et qui était venue
s'établir tout dernièrement dans
notre ville.

Au cours de la semaine, nos
pompiers ont répondu à un appel
pour un feu de tuyau et
cheminée chez M. Xavier Lafrance,
35 rue Saint-Georges.

Au cours de la semaine, nos
pompiers ont du répondre aux ap-
pels suivants: le 25 pour un feu de
tuyau chez M. Pacifique Sigouin, 8
rue Lavolette, et le 26 pour un feu
de tuyau également chez Mme Roy,
419 rue Labelle. Il n'y eut aucun
dommage.

Outre les avocats de Saint-Jé-
rôme, ont été remarqués à l'ouver-
ture de la session des assises: MM.
L.-L. Legault, C.R., et Philippe Va-
lois, de Lachute, Gérard Raymond,
Poisson, Dion, G. Lacroix, Sasse-
ville, de Montréal, et M. Dowd de
Hull.

Les détectives J.-A. Mar-
ineau, J.-A. Robert, les constables
provinciaux Laurent Beaulieu et A-
mois W. Morrow ont aussi assisté à
l'ouverture des assises.

M. J.-P. Bélaire, C.R., a été
chargé par le procureur général de
la province de conduire, conjointe-
ment avec Mre Ernest Bertrand,
de Montréal, et Parent, de Hull,
la cause de la femme Aurora Dage-
nais, accusée du meurtre des en-
fants Raymond, de Lachute, et qui
s'est instruite à Hull.

Le 23 novembre dernier, à
l'hôpital Beaulac de Montréal, Mme
Adélaïde Fourmier, née Elisabeth
Wolfe, autrefois de Saint-Jérôme,
a heureusement donné naissance à
un fils baptisé Joseph-Adélaïde-Camille-
Jacques.

Parrain et marraine, M. et Mme
Camille Côté, de Saint-Jérôme;
porteuse, Mlle Alice Leblanc, éga-
lement de Saint-Jérôme.

Mlle Germaine Raymond, G.
M., au service de la Metropolitan
Life Ins., de Montréal, est en con-
vallescence chez ses parents, M. et
Mme J.-B. Raymond de la rue Ouimet,
à la suite d'une opération chi-
rurgicale.

Rien n'est comparable à la séduc-
tion qu'on éprouve à la vue d'un
jeune homme distingué; son seul
aspect fait vibrer tous les senti-
ments généreux; les regards s'ar-
rêtent sur lui avec complaisance, et
l'on se sent porté à l'aimer, avant
même de le connaître. — René Ba-
zoin

Un avocat de Montréal, ancien é-
lève de Sainte-Thérèse, qui a prati-
qué au barreau pendant plus de
trente ans, Arthur Geoffroy, très
connu dans les cercles politiques,
devenu veuf il y a quelques années,
est entré chez les Pères de la Fra-
ternité Sacerdotale (à la Pointe-
du-Lac, Trois-Rivières) en 1930. Il
vient d'être ordonné prêtre, à 61
ans, par Mgr Gaillard, archevêque
de cette ville, qui est, lui aussi, un
ancien avocat.

Au collège et à Montréal, Arthur
Geoffroy s'était révélé homme d'un
beau talent, orateur agréable, un
brin inconstant et parfois bohème.
Il avait, comme tout le monde, ses
qualités et ses imperfections. Je
l'ai vu souvent, dans ses bonnes
heures, prier dans la cathédrale de
Montréal, comme on prie rarement,
avec une ferveur marquée. Sa fem-
me était de même une très pieuse
paroissienne. J'ai la conviction que
le Père Geoffroy d'aujourd'hui a
vraiment trouvé sa voie. De loin,
en bon ami de toujours, je lui en-
voie le souhait des grandes occa-
sions: Ad multos annos!

L'abbé Elie-J. AUCLAIR
du Messenger de Sherbrooke,
dimanche, 18 novembre.

M. EDMOND HARDY
M. Edmond Hardy vient de célé-
brer le quatre-vingtième anniversai-
re de sa naissance, et le sixantième
anniversaire de la fondation de
l'Harmonie de Montréal dont il est
encore le directeur. A cette occa-
sion ses nombreux amis ont fêté ce
vénérable vétéran de la musique.
M. Edmond Hardy a été un ami de
la vieille fanfare de Saint-Jérôme.
Il est souvent venu, il y a trente
ans et plus, se joindre à nos musi-
ciens en des circonstances inoubli-
ables.

Aux hommages que lui ont ren-
dus ses amis de Montréal nous joignons
M. Edmond Hardy de sa belle et
longue carrière.

LA ROUTE DE ROUYN A
MONT-LAURIER
"Les travaux de construction de
la nouvelle route que nous voulons
construire de Rouyn à Senneville,
pour raccorder avec Mont-Laurier
et Montréal, commenceront dès cet
hiver, à titre de travaux de chôma-
ge, si le gouvernement fédéral nous
accorde son aide financière," a dé-
claré le 22 novembre, l'honorable
M. Perrault, ministre de la voirie
et des mines.

Autrement, le gouvernement
provincial entreprendra à sa charge,
exclusivement, ces travaux d'une
longueur de 200 milles. Actuelle-
ment deux équipes d'arpenteurs
sont occupées à tracer la nou-
velle route en pleine forêt. Un
de ces équipes est rendue à en-
viron 60 milles de Senneville aux
abords du grand Lac Victoria et
l'équipe de Mont-Laurier la re-
joindra au cours de l'hiver."

Naturellement, les travaux de
cette route qui doit relier Montréal
au grand centre minier du Québec
Oriental, ne pourront être commen-
cés avant le printemps prochain, si
nous n'avons aucune aide d'Ottawa.

Le ministre a aussi déclaré que
le gouvernement projetait la cons-
truction d'une route dans la région
du lac Saint-Jean jusqu'au district
minier de Chibougamou. Elle aurait
une longueur de 200 milles, mais il
faudrait cependant que le gouverne-
ment ait la certitude que des mines
y seront exploitées. "Des décou-
vertes importantes ont été faites en
cet endroit et des compagnies ont
promis qu'elles étaient prêtes à
construire des moulins.

"La route Rouyn-Montréal ne
pourra être terminée l'été pro-
chain", a tenu à souligner l'honora-
ble M. Perrault. Des travaux de
cette envergure, dit-il, nécessitent
plus qu'une saison dans une région
boisée comme celle-ci. Un dévelop-
pement minier formidable se pour-
suit dans cette région et je fonde
les plus grandes espérances à ce su-
jet", dit-il en terminant.

Mme de Guercheville était très
vertueuse. Elle avait su résister
même aux galanteries du roi Henri
IV. Lorsqu'il eut épousé Marie de
Médicis, le Vert Galant lui dit, en
manière de réparation:
— Puisque vous êtes si bien dame
d'honneur, vous le serez mainte-
nant, le front haut, de la reine ma
femme.

Aimer quelqu'un, c'est à la
fois lui ôter le droit et lui donner le
pouvoir de nous faire souffrir.

Quand l'âme contemple sa puis-
sance elle se sent augmentée et elle
est heureuse. — Spinoza

L'éloquence est fille de la passion.
Créez une passion dans une âme et
l'éloquence en jaillira par flots; et
l'éloquence est le son que rend une â-
me passionnée. — Lacordaire

30 décembre 1879
Monsieur le Curé,
En réponse à votre lettre du 24
octobre dernier adressée aux Direc-
teurs ex officio de la Société de Co-
lonis: du Dioc: de Montréal, et en
ma qualité de Secrétaire pro temp:
de la dite Société, j'ai l'honneur de
vous informer qu'à une assemblée

CONDOLEANCES
— A une réunion spéciale du
Cercle du "Petit Trianon", tenue
vendredi soir dernier, il a été pro-
posé par Mlle Mary Jenkins, pré-
sidente, et adopté à l'unanimité,
qu'une résolution de sympathies
soit adressée à la famille de Mlle
Marcelle Pelletier, membre dé-
vouée de notre Conseil, à l'occasion
de la mort de son jeune frère Ja-
cques, et que copie soit transmise au
journal L'Avenir du Nord pour
publication.

A. Bélanger, Sec.

BONNE NOUVELLE
— Pères et mères de famille,
vous aimez à faire plaisir à vos en-
fants, n'est-ce pas? Or, voici un
moyen bien simple: Amenez-les
voir le Père Noël qui doit venir au
Bazar de Saint-Jérôme. La date
de son arrivée sera annoncée en
temps et lieu. Soyez prêts à rendre
visite à ce vieil ami des enfants.

REMERCIEMENTS
— La famille Engelbert Pelletier
remercie bien sincèrement toutes les
personnes qui lui ont témoigné des
marques de sympathies lors de la
mort de leur fils Jacques.

NAISSANCE
— M. et Mme Antonio Jacob
(Marguerite Paquette) ont le plai-
sir de vous faire part de la nais-
sance de leur fils, baptisé Joseph-Guy-
Raymond. Parrain M. Alphonse
Paquette; marraine Mme Wilfrid
Jacob, grands-parents de l'enfant.
Porteuse, Mlle Rollande Jacob, sa
tante.

Le jeudi, 6 décembre 1934, à
8-15 hres P.M., au Théâtre Rex,
sous la direction de M. J. P. Filion,
censeur des théâtres à Montréal, le
Cercle Artistique du Chris-Roi in-
terprétera "L'Oncle du Canada"
comédie en 3 actes de Daniel Aus-
chitzky, et "La meilleure part", dra-
me en 1 acte de Jules Richer.

On peut se procurer des billets
chez Mlle A. Leblond, 187 rue Cas-
tonguay, Tél. 302; à la pharmacie
Landry et au théâtre Rex. Prix:
réservé 35c, balcon 30c.

SOUVENIR DE LA COLONI-
SATION EN 1879 DANS LES
LAURENTIDES
Le service de colonisation du Pa-
cifique Canadien nous fait parvenir
le texte d'une lettre écrite en 1879,
par le secrétaire de la Société de
Colonisation du diocèse de Mont-
réal de cette époque, montrant la
collaboration que cette organisation
apportait à l'oeuvre du curé Label-
le.

7000 CHEVALIERS DE COLOMB
7000 DOMINION RUBBER
7000 REGENT KNITTING
7000 ROLLAND

7000 Y. Boudreau . . . 130 134 125—389
7000 G. Barth 143 117 153—413
7000 W. Francoeur . . . 130 152 106—388
7000 F. Therrien 112 101 135—348
7000 C. de Martigny . . . 93 126 122—341
7000 P. Filion 64 74 112—250
7000 Pitt 127 128 116—371
7000 D. Payor 157 117 104—378
7000 Dugas 132 132 163—427
7000 R. Blain 169 102 134—465

612 672 632—1916
645 511 638—1794
Dominion Rubber gagne 2 parties.

REGENT KNITTING ROLLAND
K. Perry 134 139 188—461
A. Beauchamp . . . 76 97 98—271
C. Saint-Michel . . . 113 129 114—356
M. Saint-Michel . . . 107 157 100—364
A. Tessier 118 121 114—353
T. Desjardins 97 118 77—292
H. Vermette 72 98 131—301
O. Racicot 141 95 126—362
F. Beauchamp 94 161 121—376
F. Brisson 106 108 98—312

531 648 668—1847
527 575 499—1601
Regent Knitting gagne 3 parties.

DOMINION RUBBER REGENT KNITTING
G. Barth 96 113 128—337
K. Perry 104 107 167—378
P. Filion 105 92 95—292
A. Tessier 103 109 105—317
D. Payor 123 119 115—357
C. Saint-Michel . . . 96 109 104—359
G. Robert 85 116 113—314
H. Vermette 158 126 113—401
R. Blain 106 114 123—343
F. Beauchamp 113 139 149—401

515 554 574—1643
574 594 633—1806
Regent Knitting gagne 3 parties.

CHEVALIERS DE COLOMB ROLLAND
Y. Boudreau . . . 155 109 139—403
A. Beauchamp . . . 154 155 132—441
C. Duval 98 103 113—311
M. Saint-Pierre . . . 130 124 79—335
W. Francoeur 107 96 92—295
O. Racicot 138 130 142—410
Pitt 130 119 125—374
A. Laforce 92 92 117—301
Dugas 121 135 93—349
Laframboise 96 90 123—309

611 562 562—1735
610 591 593—1794
Rolland gagne 2 parties.

ARMAND BRIEN
NOTAIRE
347-400, rue LABELLE
SAINT-JEROME
Tous les jeudis à Saint-Sauveur

F. E. POITRAS ENR'G
NETTOYEUR et TEINTURIER
Satisfaction garantie
Livraison même semaine
POUR DEUIL:
SERVICE DE 24 HEURES
17 rue GUILBAULT JOLIETTE

SAINTE-THERESE
— La partie d'huitres organisée
par la Chambre de Commerce et
qui a eu lieu, samedi soir, à la salle
de l'Hôtel de Ville a remporté un
succès des plus complets. Pas moins
de 130 personnes y assistaient. La
majorité des convives étaient des
hommes d'affaires de Saint-Thérèse.
On remarquait la présence de
M. C.-H. Robillard, maire de la
ville, de M. Joseph Gagliardi, maire
de Piedmont, et de M. J. W. Cyr,
président de la Chambre de Com-
merce de Saint-Jérôme. Quelques
discours ont été prononcés, et M.
J.-A. Vermette, président, a annoncé
que le banquet annuel de la
Chambre aurait lieu au cours du
mois de janvier prochain.

— M. le juge Donat Lalonde a
siégé cette semaine à Sainte-Thérèse
et a entendu quelques causes, nota-
ment celle de turbide vs Char-
ron.

— Le comité qui devait s'occu-
per des sports d'hiver commence à
perdre espoir, car du train où vont
les choses, il serait à peu près im-
possible d'avoir de la glace, cet hiver.

— Hier soir, à eu lieu à la salle
de l'Hôtel de Ville, la réunion gé-
nérale des membres de la Chambre
de Commerce. On y a discuté nota-
ment l'organisation d'une série de
conférences publiques.

— Il est rumeur qu'un certain
groupe de Chevaliers de Colomb
de Sainte-Thérèse auraient décidé
de remettre en activité cette organi-
sation dans notre ville. MM. Al-
bert Filiatreault et Amédée Rochon
en seraient tous deux les initiateurs.

— A l'occasion du mariage du
prince Georges avec la princesse
Marina de Grèce, toutes les écoles
de notre paroisse ont fermé leurs
portes jeudi.

— Une dame vertueuse fut priée
par une de ses amies de lui appren-
dre par quels moyens elle conservait
toujours les bonnes grâces de
son mari.
— C'est, répondit-elle simple-
ment, en faisant tout ce qui lui plaît
et en souffrant patiemment tout ce
qui ne lui plaît pas.

— Le mot de la langue le plus diffi-
cile à prononcer et à placer conven-
ablement, c'est moi. — A. de Vi-
gny

— La beauté attire, l'esprit amu-
se, le coeur retient.

LIGUE DE BOWLING INDUSTRIELLE
CHEVALIERS DE COLOMB DOMINION RUBBER

Y. Boudreau . . . 130 134 125—389
G. Barth 143 117 153—413
W. Francoeur . . . 130 152 106—388
F. Therrien 112 101 135—348
C. de Martigny . . . 93 126 122—341
P. Filion 64 74 112—250
Pitt 127 128 116—371
D. Payor 157 117 104—378
Dugas 132 132 163—427
R. Blain 169 102 134—465

612 672 632—1916
645 511 638—1794
Dominion Rubber gagne 2 parties.

REGENT KNITTING ROLLAND
K. Perry 134 139 188—461
A. Beauchamp . . . 76 97 98—271
C. Saint-Michel . . . 113 129 114—356
M. Saint-Michel . . . 107 157 100—364
A. Tessier 118 121 114—353
T. Desjardins 97 118 77—292
H. Vermette 72 98 131—301
O. Racicot 141 95 126—362
F. Beauchamp 94 161 121—376
F. Brisson 106 108 98—312

531 648 668—1847
527 575 499—1601
Regent Knitting gagne 3 parties.

DOMINION RUBBER REGENT KNITTING
G. Barth 96 113 128—337
K. Perry 104 107 167—378
P. Filion 105 92 95—292
A. Tessier 103 109 105—317
D. Payor 123 119 115—357
C. Saint-Michel . . . 96 109 104—359
G. Robert 85 116 113—314
H. Vermette 158 126 113—401
R. Blain 106 114 123—343
F. Beauchamp 113 139 149—401

515 554 574—1643
574 594 633—1806
Regent Knitting gagne 3 parties.

CHEVALIERS DE COLOMB ROLLAND
Y. Boudreau . . . 155 109 139—403
A. Beauchamp . . . 154 155 132—441
C. Duval 98 103 113—311
M. Saint-Pierre . . . 130 124 79—335
W. Francoeur 107 96 92—295
O. Racicot 138 130 142—410
Pitt 130 119 125—374
A. Laforce 92 92 117—301
Dugas 121 135 93—349
Laframboise 96 90 123—309

611 562 562—1735
610 591 593—1794
Rolland gagne 2 parties.

DR ALFRED DUVAL
ex-interne de
l'hôpital Notre-Dame
32, Ave LEGAULT TEL. 291

MEDECINS-VETERINAIRES
Dr Rosaire Gauthier,
D. M. V.
Rue Saint-André
Tél. 32 TERREBONNE
Dr Charles-A. Gauthier
D. M. V.
261, De Villemure
Tél. 301 SAINT-JEROME